



RESEAU DES INSTITUTIONS DE MICROFINANCE AU BURUNDI  
«RIM»

RAPPORT SUR LES INDICATEURS DE  
PERFORMANCES DES ETABLISSEMENTS DE  
MICROFINANCE MEMBRES DU RIM.

Edition 2012

FINANCEMENT :

Terrafina  
Microfinance



Ce rapport a été préparé par Monsieur Ernest NGENDAKURIYO, Responsable de la base de données au Réseau des Institutions de Microfinance au Burundi (RIM).

Des suggestions et/ou propositions pour l'amélioration des prochains numéros de ce rapport peuvent être envoyés au RIM aux adresses suivantes :

**Réseau des Institutions de Microfinance au Burundi (RIM)**

**10, Avenue des manguiers, Rohero I**

**B.P: 1592 Bujumbura - Burundi**

**Tél. : (257) 22 25 19 58**

**Fax: (257) 22 25 37 10**

**Email: [rimbangundi@gmail.com](mailto:rimbangundi@gmail.com)**

**Site web: <http://www.rimbangundi.org>**

# SOMMAIRE

	<u>Pages</u>
<b>LISTE DES GRAPHES .....</b>	<b>5</b>
<b>REMERCIEMENTS.....</b>	<b>6</b>
<b>RESUME.....</b>	<b>8</b>
<b>CONTEXTE ET JUSTIFICATION .....</b>	<b>10</b>
<b>I. RENTABILITE OU VIABILITE FINANCIERE .....</b>	<b>11</b>
a. Rentabilité des fonds propres.....	12
b. Rendement sur actif .....	14
c. Autosuffisance opérationnelle.....	15
d. Autosuffisance financière .....	16
e. Marge bénéficiaire.....	17
f. Coefficient d'exploitation.....	18
<b>II. QUALITE DU PORTEFEUILLE.....</b>	<b>20</b>
a. Portefeuille à risque.....	21
b. Provisions pour créances en souffrance.....	22
c. Perte sur créances.....	22
<b>III. EFFICACITE ET PRODUCTIVITE .....</b>	<b>24</b>
<b>1. EFFICACITE .....</b>	<b>25</b>
a. Charges d'exploitation rapportées au portefeuille crédit.....	25
b. Frais généraux rapportés au portefeuille crédit.....	27
c. Charges du personnel.....	28
d. Rendement du portefeuille.....	29
<b>2. PRODUCTIVITE.....</b>	<b>30</b>
a. Productivité des agents de crédit.....	30
b. Productivité du personnel .....	31
<b>IV. GESTION DU BILAN.....</b>	<b>32</b>
a. Rendement des actifs productifs.....	33
b. Capitalisation .....	34
c. Liquidité de l'actif.....	35
<b>V. NIVEAU DE L'ACTIVITE DE LA MICROFINANCE .....</b>	<b>37</b>
a. Encours moyen de crédit par emprunteur.....	38
b. Encours moyen de crédit .....	39
c. Montant moyen des crédits décaissés .....	40

d. Montant moyen de l'épargne par épargnant.....	41
e. Total du bilan.....	42
<b>VI. INDICATEURS DE PORTEE.....</b>	<b>44</b>
a. Clientèle.....	45
b. Points de service.....	45
c. Nombre d'employés .....	47
d. Nombre d'agents de crédit .....	47
e. Activités autres que l'épargne et le crédit .....	48
f. Répartition des crédits par secteur d'activité.....	48
g. Volume des crédits .....	49
h. Evolution du volume de l'épargne.....	49
<b>ANNEXE : Indicateurs de rentabilité des établissements de microfinance en 2012.....</b>	<b>51</b>

## **LISTE DES GRAPHES**

	<b><u>Pages</u></b>
Graphe 1 : Evolution du taux de rentabilité des fonds propres.....	13
Graphe 2 : Rentabilité des fonds propres.....	13
Graphe 3 : Evolution du taux de rendement sur actif .....	14
Graphe 4 : Rendement sur actif .....	14
Graphe 5 : Evolution du taux d'autosuffisance opérationnelle .....	15
Graphe 6 : Autosuffisance opérationnelle .....	16
Graphe 7 : Evolution du taux d'autosuffisance financière .....	16
Graphe 8 : Autosuffisance financière .....	17
Graphe 9 : Evolution de la marge financière .....	18
Graphe 10 : Evolution du taux de coefficient d'exploitation .....	19
Graphe 11 : Qualité du portefeuille .....	21
Graphe 12 : Taux de provisions pour créances en souffrance .....	22
Graphe 13 : Evolution du taux des charges d'exploitation rapportées au portefeuille crédit.....	24
Graphe 14 : Charges d'exploitation rapportées au portefeuille crédit.....	25
Graphe 15 : Evolution du ratio des frais généraux .....	26
Graphe 16 : Ratio des frais généraux .....	26
Graphe 17 : Evolution du ratio des charges du personnel .....	27
Graphe 18 : Ratio des charges du personnel .....	27
Graphe 19 : Evolution du ratio du rendement du portefeuille .....	28
Graphe 20 : Evolution du ratio de productivité des agents de crédit .....	29
Graphe 21 : Evolution du ratio de productivité du personnel .....	30
Graphe 22 : Evolution du ratio de rendement des actifs .....	32
Graphe 23 : Taux de rendement des actifs productifs .....	33
Graphe 24 : Evolution du ratio de capitalisation .....	34
Graphe 25 : Evolution du ratio de liquidité de l'actif .....	34
Graphe 26 : Ratio de liquidité de l'actif .....	35
Graphe 27 : Evolution de l'encours moyen de crédit par emprunteur .....	37
Graphe 28 : Encours moyen de crédit par emprunteur .....	38
Graphe 29 : Evolution de l'encours moyen de crédit .....	38
Graphe 30 : Encours moyen de crédit .....	39
Graphe 31 : Evolution du montant moyen des crédits décaissés.....	39
Graphe 32 : Montant moyen des crédits décaissés .....	40
Graphe 33 : Evolution du montant moyen de l'épargne par épargnant .....	40
Graphe 34 : Evolution de la moyenne du total des bilans .....	41
Graphe 35 : Total du bilan .....	42
Graphe 36 : Evolution de la clientèle .....	44
Graphe 37 : Répartition des points de service .....	45
Graphe 38 : Evolution du nombre d'employés .....	46
Graphe 39 : Comparaison nombre d'employés/agents de crédit .....	46
Graphe 40 : Répartition des crédits par secteur d'activités .....	47
Graphe 41 : Evolution du volume des crédits .....	48
Graphe 42 : Evolution du volume de l'épargne .....	49

## REMERCIEMENTS

Le Réseau des Institutions de Microfinance au Burundi, R.I.M, est encore une fois très allégrement enthousiasmé d'adresser ses vifs et sincères remerciements à tous les établissements de microfinance membres qui ont de leur propre gré accepté de participer activement à cette initiative de promotion de la transparence financière dans le secteur de la microfinance au Burundi en fournissant les différentes informations nécessaires pour confectionner le présent rapport sur les indicateurs de performances, édition 2012.

Ces établissements, au nombre de dix huit (18), sont:

- Caisse Coopérative d'Épargne et de Crédit Mutuel (CECM),
- Fonds de Solidarité des Travailleurs de l'Enseignement (FSTE),
- Coopérative Solidarité avec les Paysans pour l'Épargne et le Crédit à Cibitoke (COSPEC),
- Fédération Nationale des Coopératives d'Épargne et de Crédit du Burundi (FENACOBUR),
- Union pour la Coopération et le Développement-Microfinance (UCODE-MF),
- Mutec,
- Hope Fund Burundi (HFB),
- Caisse Coopérative Indépendante-Organisation de l'Archidiocèse de Gitega (CCI-ODAG),
- Ishaka Microfinance,
- Fonds de Solidarité des Travailleurs de la Santé (FSTS),
- Turame Community Finance (TCF),
- Coopérative d'Épargne et de Crédit pour l'Auto-Développement (CECAD),
- Twitezimbere Microfinance,
- Women's Initiative for Self Empowerment (WISE),
- Réseau Communautaire d'Épargne et de Crédit pour l'Auto-Développement (RECECA-Inkingi),
- Dukuze Ibibondo Microfinance,
- Solidarité pour l'Épargne et le Crédit et Services (SOLECS Coopers).
- Fonds de Solidarité des Cadres Judiciaires (FSCJ)

Le RIM est pertinemment convaincu que l'ensemble des parties prenantes du secteur de la microfinance au Burundi et des autres pays en tireront un avantage, chacun en ce qui le concerne.

Le Réseau des Institutions de Microfinance au Burundi remercie aussi le Gouvernement de la République du Burundi ainsi que tous les partenaires techniques et financiers qui ne cessent de l'appuyer ainsi que les établissements de microfinance et les prestataires de services dans ce vaste chantier visant à améliorer les performances et la transparence financières en microfinance.

Nous les exhortons à aller de l'avant et à ne pas se laisser car, comme le montre clairement les informations contenues dans ce présent rapport, le chemin à parcourir

reste encore long pour rendre le secteur de la microfinance professionnel et au même niveau que les autres établissements de microfinance paires du monde.

Le présent rapport fait transparaître également des disparités entre les établissements de microfinance au niveau national : le secteur regroupe des petits, moyens et grands établissements de microfinance.

L'on ne se lassera jamais de le prêcher, la transparence financière est bénéfique pour toutes les parties prenantes du secteur de la microfinance tant du Burundi que du reste du monde afin de:

1. Pour la direction et le Conseil d'Administration de l'institution de microfinance:

- ✚ Suivre les aspects clés des opérations
- ✚ Identifier les points forts et les points faibles
- ✚ Atténuer les risques
- ✚ Etablir des objectifs de performance
- ✚ Attirer les investissements

2. Pour les bailleurs de fonds et investisseurs:

- ✚ Suivre le secteur de la microfinance
- ✚ Identifier les institutions prometteuses
- ✚ Etablir des cibles pour les investissements
- ✚ Evaluer les risques
- ✚ Suivre les investissements

3. Pour le régulateur:

- ✚ Suivre la santé du secteur
- ✚ Etablir des normes prudentielles / directives de performance
- ✚ Déterminer la population servie / les produits utilisés
- ✚ Echanger les expériences

4. Pour l'association professionnelle (le R.I.M):

- ✚ Etudier l'environnement local
- ✚ Evaluer et comparer les performances des membres
- ✚ Identifier les points forts et les points faibles des membres
- ✚ Promouvoir le développement du secteur

## RESUME

Comme pour les années antérieures, les performances des établissements de microfinance membres du RIM au 31 décembre 2012 ont été appréciées à travers 33 ratios regroupés en six catégories à savoir: indicateurs de portée, indicateurs de rentabilité, indicateurs de qualité du portefeuille, indicateurs d'efficacité et de productivité, indicateurs de gestion du bilan et indicateurs d'activité.

De façon globale, le secteur de la microfinance au Burundi n'a pas connu d'amélioration significative au niveau des indicateurs de performance en 2012 comparativement à l'année 2011. Tous les établissements de microfinance n'ont pas pu améliorer leurs indicateurs.

Durant l'année 2012, les dix huit (18) établissements de microfinance faisant l'objet du présent rapport ont un personnel permanent égal à 1 146 dont 647 hommes et 499 femmes. Ce personnel comprend 936 employés administratifs et 210 agents de crédit pour servir environ 530 525 clients parmi lesquels on retrouve 139 247 emprunteurs et 515 889 épargnants. Une épargne de 74 248 990 958 francs burundais a été mobilisée tandis que les crédits d'une valeur de 68 519 384 659 francs burundais ont été octroyés. Les secteurs d'activité qui ont été privilégiés sont le commerce (33.60%) et l'agriculture (11.42%). Les crédits, les découverts et les frais d'urgence accordés aux salariés, sans préalablement spécifier l'objet à financer, sont estimés à 52.74% des crédits accordés en 2012. Pour mieux servir leurs clientèles, les établissements de microfinance se sont rapprochés davantage de la population cible. Ils ont opéré à travers 278 points de services répartis sur tout le territoire national. Néanmoins, cette répartition est inégale sur tout le territoire national.

De 2011 à 2012, la rentabilité des établissements de microfinance n'a pas du tout été bonne: la rentabilité des fonds propres a régressé passant de -4% à -29%; le rendement sur actif est passé de -3% à -1%; la marge bénéficiaire est passée de -2% à -195%; le coefficient d'exploitation est passé de 118% à 354%. Quant aux ratios de l'autosuffisance opérationnelle et financière, ils sont passés respectivement de 113% à 115% et de 88% à 72%.

Compte tenu de l'évolution de ces indicateurs de rentabilité, l'on peut conclure que les établissements de microfinance du Burundi sont encore loin d'atteindre le stade d'être viables et pérennes.

La qualité du portefeuille est encore à améliorer. Par rapport à l'année 2011, la qualité du portefeuille s'est détériorée en 2012 car le portefeuille à risques de 30 jours, de 90 jours et de 180 jours est respectivement de 8.07%, 5.12% et 2.68% contre 7,20%, 3,79% et 2,04%. Les taux de provisions pour créances en souffrance et de perte sur créances sont estimés respectivement à 39% et 3,86%.



La productivité des établissements de microfinance est restée bonne en 2012 bien qu'elle a diminué: les taux de productivité des agents de crédit et du personnel sont estimés respectivement à 403 et 642. Le ratio d'efficacité a été amélioré car il est passé de 60% à 48% de même que les frais généraux rapportés au portefeuille crédit car ces deux ratios sont passés respectivement de 60% à 48% et de 42% à 30% de 2011 à 2012. Néanmoins, la plupart des établissements de microfinance enregistrent des charges d'exploitation nettement supérieures aux produits d'exploitation.

Le total des actifs des dix-huit (18) établissements de microfinance est de 149 324 822 151 BIF. La majorité d'établissements de microfinance, soit quatorze (14) sur dix huit (18) sont de petites tailles : leur total de bilan est inférieur à dix milliards (10 000 000 000) de francs burundais soit environ six millions (6 000 000) de dollars US et accordent des crédits de moins de cinq milliards (5 000 000 000) de francs burundais.

Pour conclure, les établissements de microfinance burundais ont un long chemin à parcourir pour être professionnels, raison pour laquelle un programme d'appui technique et financière est plus qu'une nécessité. Ils ont besoin de renforcer la maîtrise des charges d'exploitation et l'augmentation significative des produits d'exploitation. L'offre des produits financiers orientés clients est aussi un autre point faible pour ce secteur : une étude de marché préalable et sérieuse devrait guider le choix d'implantation de nouveaux points de services et de mise sur le marché des produits financiers adaptés aux besoins réels de la population. De même, tous les établissements de microfinance devraient renforcer leur service crédit dans l'ultime objectif d'augmenter les crédits (en nombre et en volume) et améliorer le recouvrement afin d'éviter la contamination du portefeuille crédit par l'application de la tolérance zéro en matière d'impayés.

## CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis 2003, le Réseau des Institutions de Microfinance au Burundi, RIM, produit régulièrement le rapport sur les indicateurs de performances de ses membres en vue de promouvoir la transparence financière. Le présent rapport, édition 2012, est le dixième de ce genre.

Comme pour les précédents rapports, les indicateurs présentés dans ce document sont regroupés en six (06) catégories à savoir:

- Les indicateurs de rentabilité,
- Les indicateurs de qualité du portefeuille,
- Les indicateurs d'efficacité et de productivité,
- Les indicateurs de gestion du bilan,
- Les indicateurs d'activité,
- Les indicateurs de portée.

La publication de ces indicateurs de performance des établissements de microfinance se justifie à plus d'un titre car elle permet d'apprécier:

- **La professionnalisation du secteur de la Microfinance:**

Les indicateurs de performance sont des outils très utilisés dans la gestion des établissements de microfinance et l'amélioration de la prise de décision. Ils constituent donc des instruments de diagnostic et un outil d'aide à la prise de décision pour les dirigeants. Leur analyse dans le temps permet aux établissements de microfinance en phase de développement d'avoir des repères de travail et d'évaluer leur performance.

- **La transparence et la confiance des acteurs et du public:**

Les indicateurs de performance constituent un gage de transparence pour les clients, les autorités de surveillance, les partenaires. La publication de rapport sur les indicateurs harmonisés contribue à renforcer la confiance dans le secteur. Cette publication donne au public des informations concernant les établissements de microfinance en mettant en exergue leurs points forts et leurs faiblesses.

- **Un suivi plus rapproché des établissements de microfinance:**

La production d'indicateurs harmonisés de performance à des périodicités rapprochées (par exemple sur une base trimestrielle) permet aux responsables des établissements de microfinance d'avoir une vue d'ensemble de leurs établissements respectifs et d'apporter au fur et à mesure des ajustements dans la gestion.

- **Une base de référence pour l'accès au financement:**

Les indicateurs de performance peuvent être utilisés comme outil de négociation pour mobiliser des ressources auprès des bailleurs de fonds, des banques commerciales et surtout pour inciter et rassurer les épargnants.

Le présent rapport permettra à toute personne intéressée par le secteur de microfinance au Burundi de disposer des informations techniques fiables et actualisées sur le secteur.

## **I. RENTABILITE OU VIABILITE FINANCIERE**

La rentabilité d'un établissement de microfinance est sa capacité à couvrir ses charges d'exploitation par ses produits d'exploitation pour dégager des excédents. Les produits d'exploitation proviennent pour l'essentiel des intérêts et commissions reçus sur les crédits accordés aux clients. Pour ce qui est des charges d'exploitation, nous pouvons citer les charges financières, les frais généraux, les dotations aux amortissements et aux provisions.

Un établissement de microfinance est donc rentable quand ses produits d'exploitation dépassent ses charges d'exploitation de façon continue. Dans ce cas, il affiche un résultat net positif.

La rentabilité est évaluée à partir de six (06) principaux indicateurs : rentabilité des fonds propres (rentabilité financière), rendement sur actif, autosuffisance opérationnelle, autosuffisance financière, marge bénéficiaire et le coefficient d'exploitation.

#### **a. Rentabilité des fonds propres**

$$\frac{\text{Résultat Net}}{\text{Fonds Propres Moyen}}$$

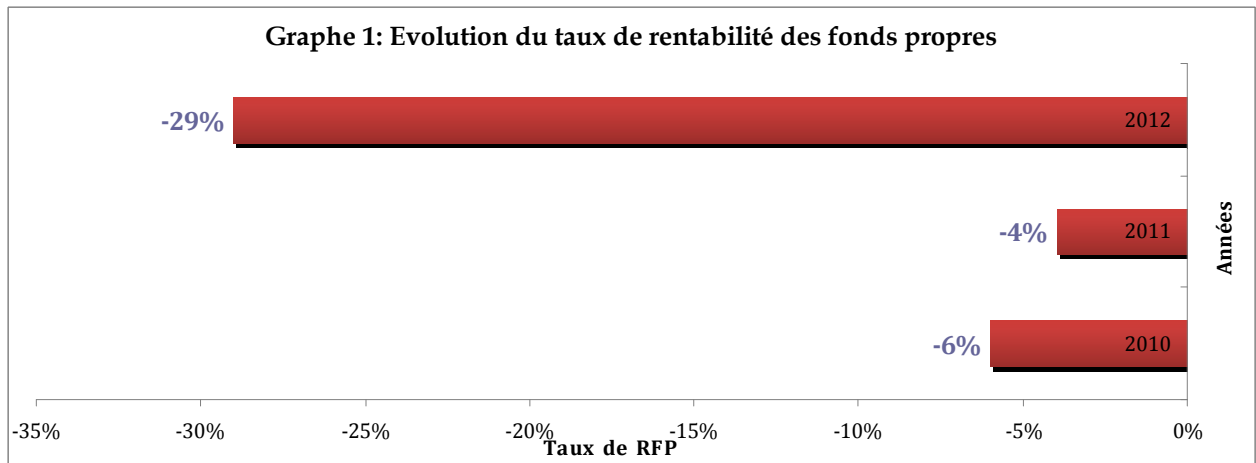
La rentabilité des fonds propres indique la rentabilité de l'établissement de microfinance. Ce ratio est particulièrement important pour les entités privées ayant des actionnaires recherchant le profit spécialement les établissements de microfinance de deuxième catégorie suivant le décret réglementant les activités de microfinance au Burundi.

Pour ces investisseurs privés, ce ratio est d'une importance primordiale, puisqu'il mesure le retour sur leur investissement effectué dans l'établissement.

Pour les établissements de microfinance à but non lucratif, ce ratio est par contre utilisé comme un indicateur alternatif pour mesurer la viabilité commerciale.

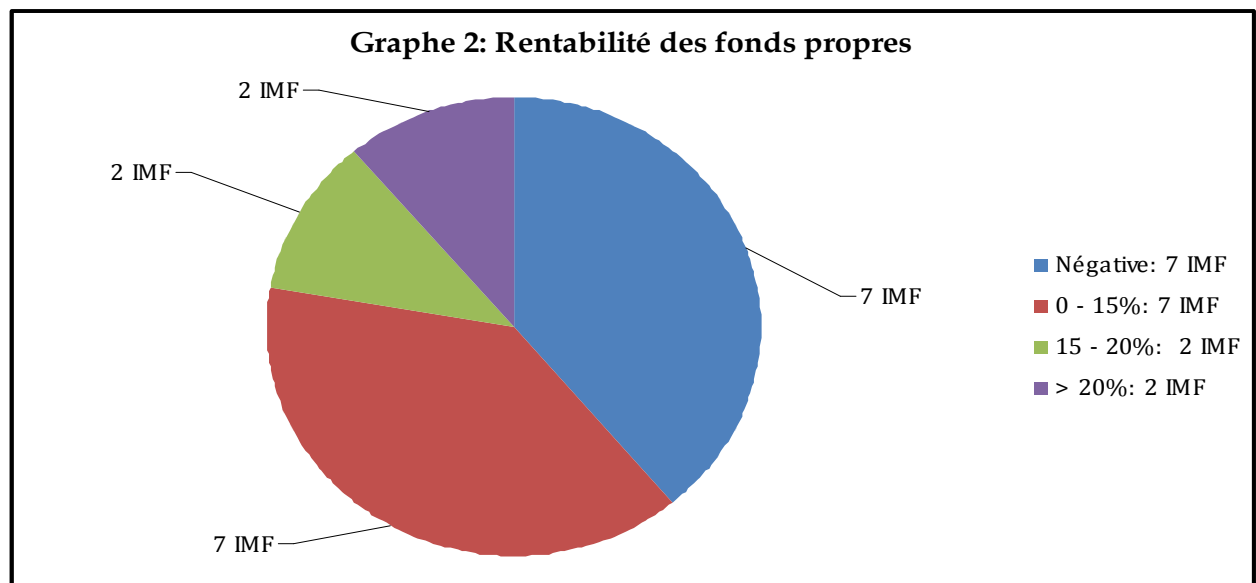
Pour l'année 2012, la rentabilité des fonds propres de l'ensemble des établissements de microfinance a connue une nette régression par rapport à l'année 2011.

En effet, elle est passée de -4% à -29% ; ce qui signifie que, durant l'exercice 2012, sur 100 francs burundais de fonds propres investis, les établissements de microfinance ont perdu en moyenne 29 francs burundais. Sur 18 établissements de microfinance ayant participé dans l'élaboration de ce rapport, seuls 7 ont pu améliorer ce ratio durant l'année 2012.



Ce ratio n'a été amélioré durant l'année 2012 car il est continuellement négatif. Néanmoins, il se remarque une grande variabilité de ce ratio d'un établissement de microfinance à un autre. Certains établissements de microfinance ont même un taux de rentabilité des fonds propres positif.

Pour l'ensemble du secteur, ce ratio varie entre -630% et 28% en 2012 alors que la variation était de -77% à 26% en 2011. Sur dix huit (18) établissements de microfinance, onze (11) ont le ratio de rentabilité des fonds propres positif tandis que celui des sept (7) autres est négatif.



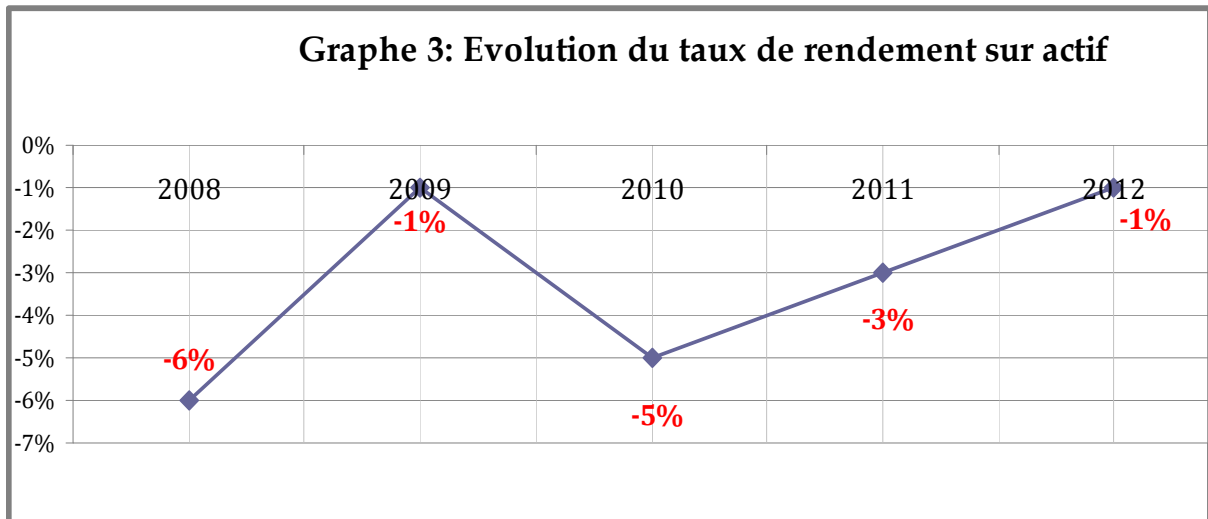
La maîtrise des charges d'exploitation reste un défi à relever pour certains établissements de microfinance au regard de la fluctuation des taux de rentabilité des fonds propres. Il leur est difficile de dégager des excédents hors subventions. Un effort de renforcement des capacités en matière de gestion doit être continuellement fourni par les établissements de microfinance du Burundi pour maîtriser les charges d'exploitation et augmenter sensiblement les produits d'exploitation, surtout pour les établissements de microfinance ayant leur champ d'action en zone rural.

## b. Rendement sur actif

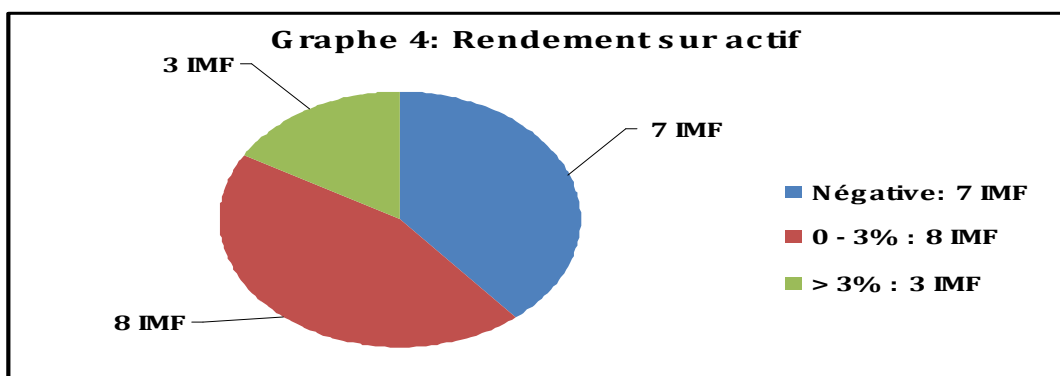
Résultat Net d'Exploitation Hors subventions / Montant Moyen de l'Actif

Le rendement sur actif est une mesure générale de rentabilité qui reflète aussi bien la marge de profit que l'efficacité de l'établissement de microfinance. Plus simplement, elle mesure la façon dont l'établissement de microfinance utilise ses actifs.

**Le rendement sur actif s'est amélioré en 2012 par rapport à l'année 2011 car il est passé de -3% à -1%. Par définition, cette situation signifie que 100 francs burundais de l'actif des établissements de microfinance ont subi une perte de 1 franc burundais durant l'année 2012.**



Comme pour la rentabilité des fonds propres, le rendement sur actif est assez variable: il varie entre -39% et 11% en 2011 alors que sa variation en 2011 était de -51% à 11%. Sept (7) établissements de microfinance ont un rendement sur actif négatif et onze (11) autres ont ce ratio supérieur ou égal à 0%.



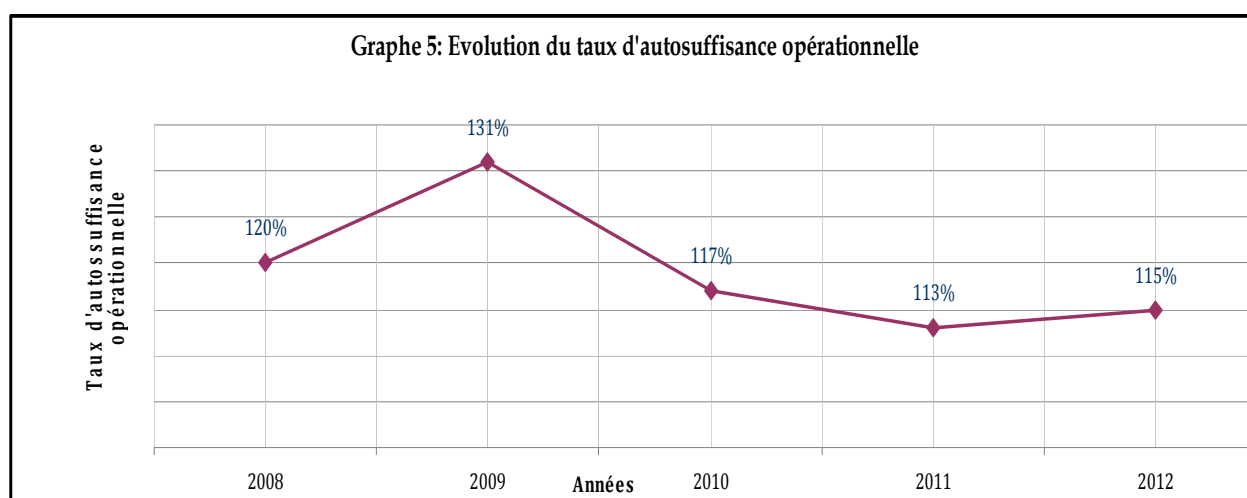
### c. Autosuffisance opérationnelle

$$\text{Produits Financiers} / (\text{Charges Financières} + \text{Charges d'Exploitation} + \text{Dotation aux Provisions pour Créances Douteuses})$$

Le ratio d'autosuffisance opérationnelle traduit la capacité de l'établissement de microfinance à couvrir ses charges d'exploitation par ses produits d'exploitation.

**L'autosuffisance opérationnelle est estimée à 115% au 31 décembre 2011 ; ce qui signifie que 100 francs burundais de charges d'exploitation rapportent 115 francs burundais comme produits d'exploitation.**

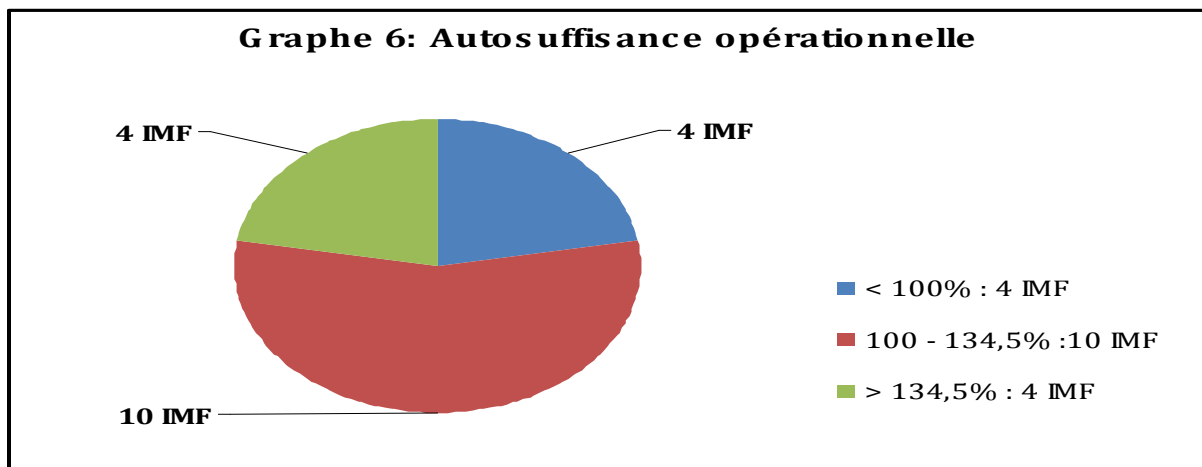
Par rapport à l'année 2011, l'autosuffisance opérationnelle s'est détériorée de 2% : elle est passée de 113 à 115%, ce qui signifie que les charges d'exploitation ont augmenté plus que les produits d'exploitation.



Ce graphe montre clairement que les établissements de microfinance ne sont pas encore autosuffisants par rapport à la norme mondiale qui est de 134.5%.

Néanmoins, ce ratio d'autosuffisance opérationnelle est variable d'un établissement de microfinance à un autre: ce ratio varie entre 3% et 157% en 2012 alors que la variation était de 83% à 159% en 2011.

Il est à noter que seuls quatre (4) établissements de microfinance ont ce ratio d'autosuffisance opérationnelle inférieur à 100% tandis que quatorze (14) autres ont ce ratio supérieur à 100% parmi lesquels seuls quatre (4) établissements ont ce ratio supérieur à 134.5%.

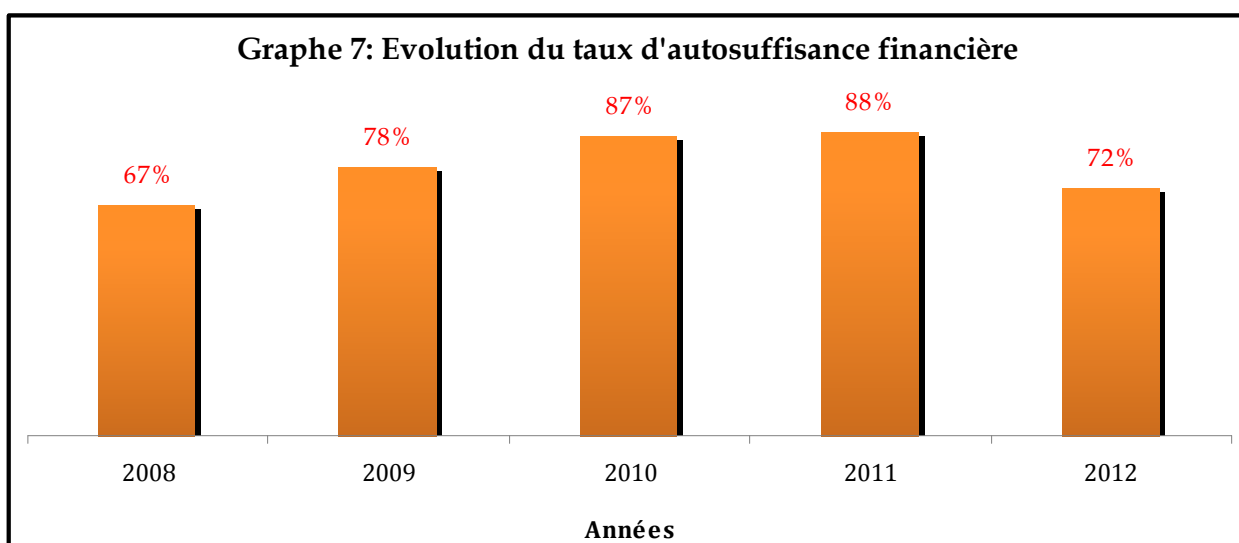


#### d. Autosuffisance financière

Le ratio d'autosuffisance financière est important pour les établissements de microfinance dans la mesure où ce ratio indique dans quelle proportion l'établissement peut assurer le financement de ses coûts en tenant compte de plusieurs retraitements apportés aux produits et charges d'exploitation (le retraitement est fait au titre soit de l'inflation, soit du coût commercial des ressources et ou des subventions).

Ce ratio permet de mesurer la capacité de l'établissement de microfinance à assurer le financement de ses coûts si l'absence de subventions de ses activités le contraignait à recourir à un endettement à des taux commerciaux pour financer sa croissance.

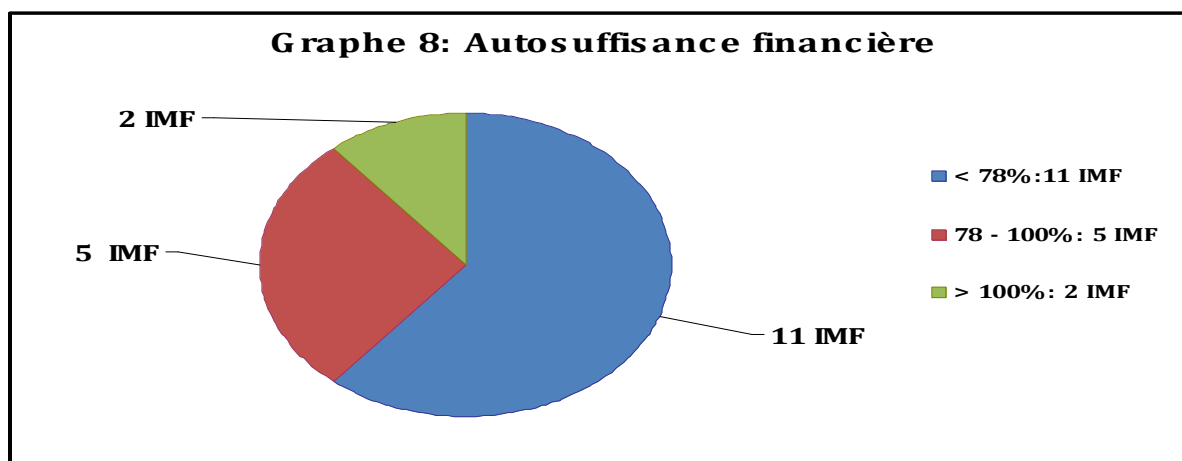
**L'autosuffisance financière s'établit à 72% au 31 décembre 2012 alors qu'elle se situait à 88% en 2011. Les établissements de microfinance burundais sont loin d'être financièrement autonomes : ce ratio est toujours inférieur à 100%, borne inférieure pour un établissement de microfinance pérenne financièrement.**





Pour l'ensemble des établissements de microfinance, ce ratio varie entre 2% et 110 % en 2012 alors que la variation était de 52% à 117% en 2011.

On remarque qu'en 2012 seuls deux (2) établissements de microfinance ont ce ratio supérieur à 100% contrairement à l'année 2011 où quatre (4) établissements avaient ce ratio d'autosuffisance financière supérieure à 100%.



Il se remarque que l'absence de subventions affecterait négativement les activités des établissements de microfinance. D'où l'impérieuse nécessité de fournir l'effort d'atteindre le minimum de 100% pour ce ratio.

Pour y arriver, ils doivent agir sur les principaux facteurs suivants :

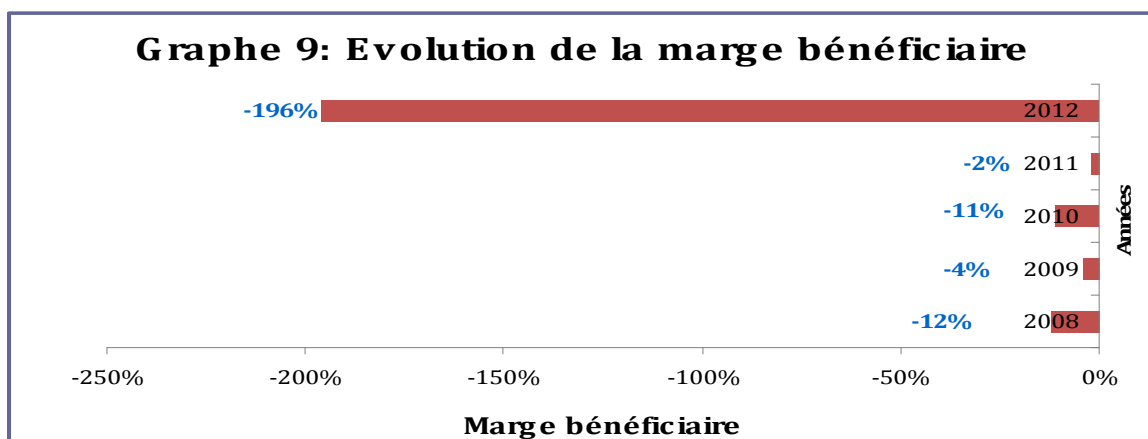
- Maîtriser les charges d'exploitation et
- Augmenter sensiblement les produits d'exploitation.

#### e. Marge bénéficiaire

Résultat Net d'Exploitation / Produits d'Exploitation

La marge bénéficiaire indique la proportion des produits qui est traduite en excédent d'exploitation.

De 2011 à 2012, la situation pour ce ratio s'est détériorée sensiblement car la marge bénéficiaire est passée de -2% en 2011 à -195% en 2012 pour l'ensemble du secteur. Sept (7) établissements de microfinance ont une marge bénéficiaire négative et onze (11) autres ont ce ratio positif. Seuls huit (8) établissements de microfinance ont pu améliorer la marge bénéficiaire durant l'année 2012.



Comme pour les années antérieures, les charges d'exploitation ont augmenté plus que les produits d'exploitation. Les établissements de microfinance continuent de mettre sur le marché des produits financiers sans préalablement commanditer des études de marché sérieuses leur permettant d'appliquer une juste tarification : un renforcement des capacités en matière de développement de produits est plus que incontournable.

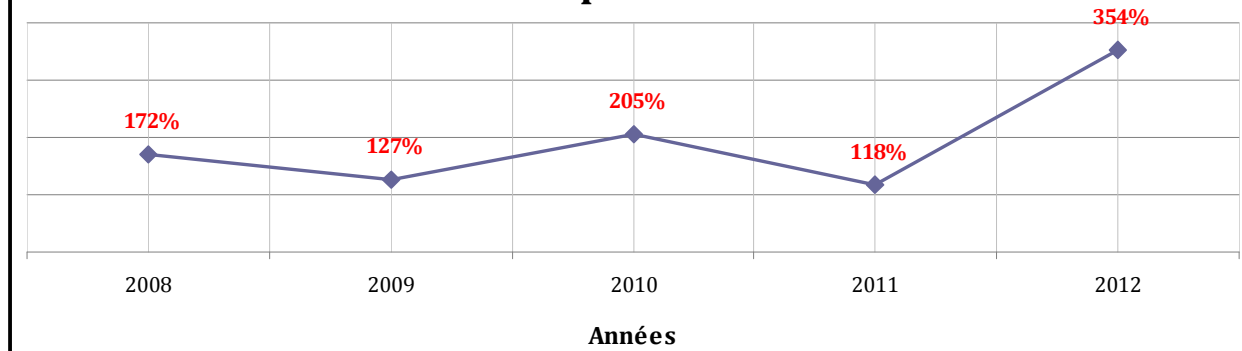
#### f. Coefficient d'exploitation

Frais Généraux / Produits Financiers Nets

Le coefficient d'exploitation mesure la proportion des produits financiers nets qui est absorbée par les frais généraux.

**Ce ratio s'établit en moyenne à 354% au 31 décembre 2012. Cela signifie que sur 100 francs burundais de produits financiers nets, 354 francs burundais sont déjà absorbés par les frais généraux. En 2012, ce ratio s'est nettement détérioré étant donné qu'il se situait à 118% en 2011. En effet, plus le ratio est petit, mieux est le coefficient d'exploitation. Seuls six (6) établissements de microfinance ont amélioré le ratio de coefficient d'exploitation de 2011 à 2012.**

**Grphe 10: Evolution du taux de coefficient d'exploitation**



Pour l'ensemble des établissements de microfinance, ce ratio varie entre 37% et 4762% en 2012 alors que la variation était de 35% à 175% en 2011.

Seulement deux (2) établissements de microfinance ont pour ce ratio une valeur en dessous de 40% (norme dans la zone UEMOA) et cinq (5) autres ont une valeur supérieure à 100%, ce qui signifie que leurs frais généraux sont largement supérieurs aux produits financiers nets.

Pour remédier à cette situation, les établissements de microfinance doivent par conséquent renforcer le service crédit afin de pouvoir augmenter sensiblement les crédits en nombre et en valeur, ce qui influe inéluctablement sur l'accroissement des produits financiers, tout en évitant la contamination du portefeuille crédit au grand maximum (tolérance zéro en matière d'impayés)

## **II. QUALITE DU PORTEFEUILLE**

La source de risque la plus importante pour un établissement de microfinance réside dans son portefeuille de crédits. Non seulement le portefeuille de crédits est –et de loin – l’actif le plus important pour un établissement de microfinance. Mais, en outre, la qualité de cet actif et donc le risque qu’il pose pour l’établissement, est assez difficile à mesurer.

Pour les établissements de microfinance dont les crédits, typiquement, ne sont pas couverts par des garanties facilement réalisables, la qualité du portefeuille nécessite une très grande attention et un suivi minutieux.

La mesure la plus couramment utilisée, pour la qualité du portefeuille dans l’industrie de la microfinance est, le portefeuille à risque (PAR) qui mesure en fait la partie du portefeuille «contaminée » par les impayés, en pourcentage du portefeuille de crédits total.

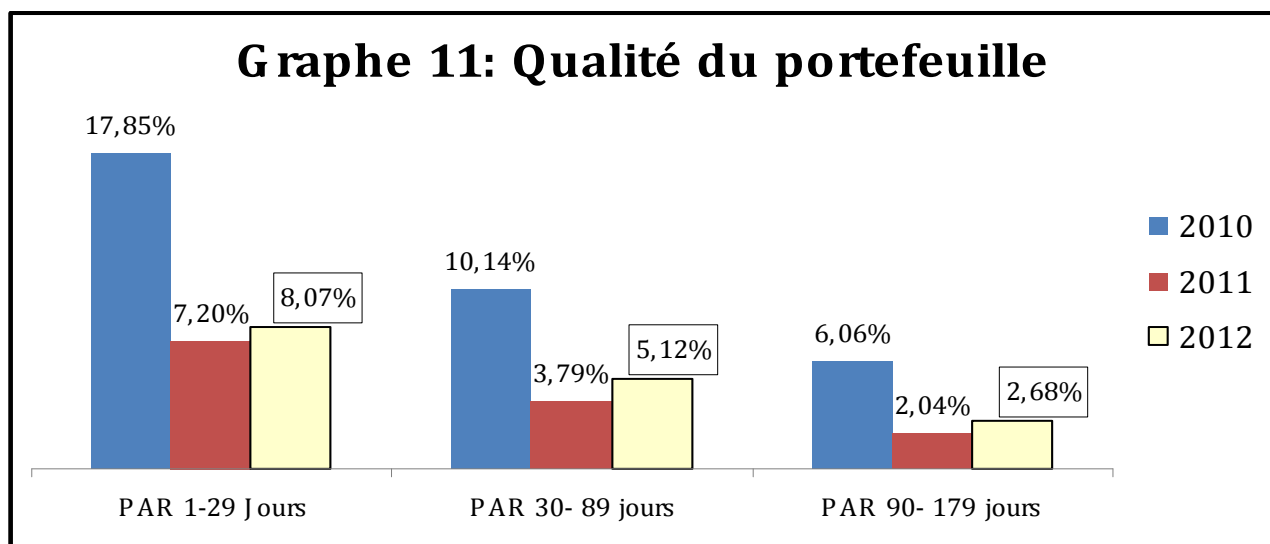
La qualité du portefeuille est appréciée à travers le taux de portefeuille à risque (1 à 29 jours, 30 à 89 jours et 90 à 179 jours), le taux de provisions sur créances en souffrance et le taux de perte sur créances.

#### **a. Portefeuille à risque**

Encours des Crédits ayant des Impayés excédant (N) jours / Montant Brut du Portefeuille de Crédits

Ce ratio représente la mesure de qualité du portefeuille la plus largement acceptée. Il montre la partie du portefeuille de crédit « contaminée » par les impayés de X jours et présentant, par conséquent, un risque de ne pas être remboursé. Il mesure le taux de dégradation de la qualité de non remboursement. Plus la durée du retard de paiement est grande, moins le prêt a de chances d’être remboursé.

**Pour l’ensemble des établissements de microfinance, nous avons constaté un taux moyen de portefeuille à risque 1-29 jours de 8,07% ; 30- 89 jours de 5,12% ; 90-179 jours de 2,68%.**



De manière générale, un effort doit être consenti par les établissements de microfinance afin de rendre ce ratio au niveau le plus bas possible : les meilleures pratiques prônent la tolérance zéro en matière d’impayés. Ne dit-on pas que les impayés sont un monstre caché pour les établissements de microfinance? L’amélioration des systèmes d’information de gestion et une politique d’octroi et de recouvrement rigoureuse des crédits y jouent un rôle prépondérant.

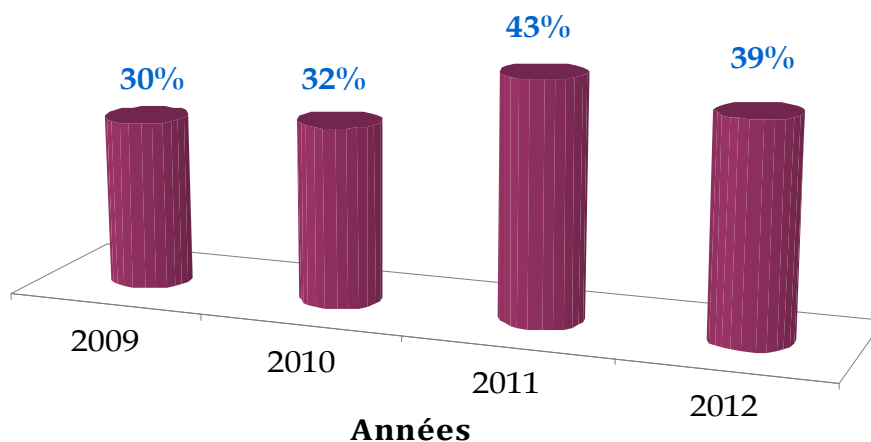
#### **b. Provisions pour Créances en souffrance**

Montant Brut des Provisions pour Créances Douteuses / Montant Brut des Créances en Souffrance

Le taux de provisions pour créances en souffrance est une mesure qui donne une indication sur les provisions effectuées par les établissements pour anticiper les futures pertes sur prêts.

**Nous avons constaté un taux moyen de provisions pour créances en souffrance de 39% en 2012 alors qu’il était de 43% en 2011 : les établissements de microfinance prennent conscience de l’avantage de prévoir un matelas financier sur lequel ils se rabattront en cas des pertes sur prêts importants.**

**Graphe 12: Taux de provisions pour créances en souffrance**



**c. Pertes sur créances**

Montant des Crédits passés en Pertes / Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits

Ce ratio représente la proportion de prêts accordés par l'établissement de microfinance qui ont été sortis du bilan en raison de la très faible probabilité de remboursement de ces crédits.

Ce taux est estimé à 3,86% pour cet exercice 2012 alors qu'il était estimé à 3,62% en 2011

### **III. EFFICACITE ET PRODUCTIVITE**



Les indicateurs d'efficacité et de productivité sont des mesures de performance qui montrent la manière dont les établissements de microfinance rationalisent le traitement de leurs opérations. Les indicateurs de productivité reflètent la quantité d'output par unité d'input, alors que les indicateurs d'efficacité prennent en compte en plus le coût des inputs et / ou le prix des outputs.

## **1. EFFICACITE**

L'efficacité des établissements de microfinance mesure leur capacité à maîtriser les coûts de leurs opérations. D'une façon générale, on mesure si les charges (charges d'exploitation, frais généraux, charges du personnel) engagées sont en proportion raisonnable avec le volume de l'activité de crédit.

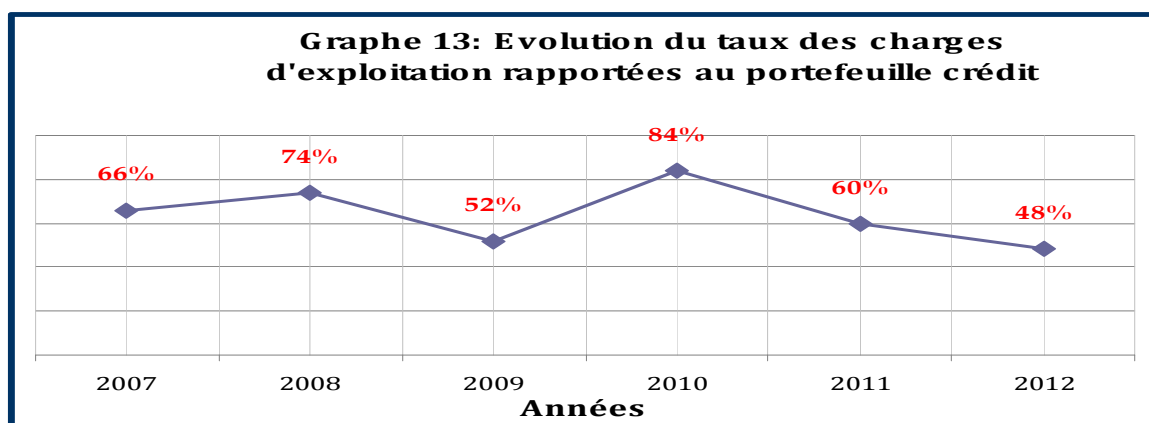
Au total, quatre (04) indicateurs sont calculés pour analyser l'efficacité des établissements de microfinance: charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit, ratio des frais généraux rapportés au portefeuille de crédit, ratio des charges du personnel ainsi que le rendement du portefeuille.

### **a. Charges d'exploitation rapportées au portefeuille de crédit**

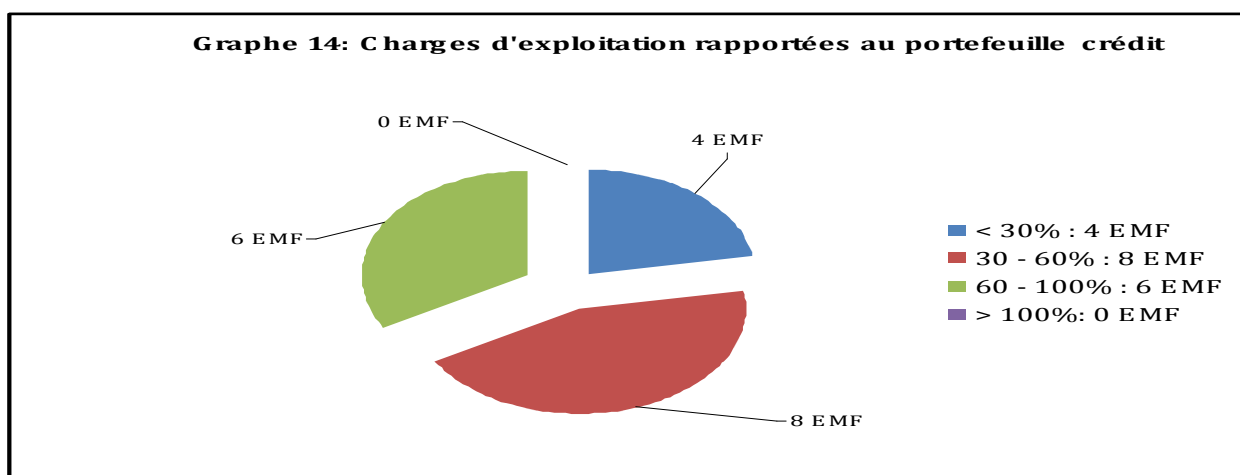
Montant des Charges d'Exploitation / Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits

Ce ratio fournit le meilleur indicateur d'efficacité d'un établissement de crédit. Pour cette raison, il est d'ailleurs souvent appelé ratio d'efficacité. Il mesure les coûts nécessaires à l'établissement pour fournir ses services de crédit. Il permet de vérifier si les charges engagées sont en proportions raisonnables avec l'activité de crédit de l'établissement de microfinance.

**Ce ratio s'est amélioré en 2012 par rapport à 2011 étant donné qu'il est passé de 60% à 48% car plus le ratio de charges d'exploitation est faible, meilleure est l'efficacité de l'établissement. Ce ratio signifie que pour 100 BIF de crédit octroyé en 2012, les frais de gestion s'élèvent à 48 BIF.**



La situation est variable d'un établissement de microfinance à un autre car ce ratio varie de 17% à 88% en 2012 alors que la variation était de 16% à 163% en 2011. Il est à signaler que douze (12) des dix huit (18) établissements de microfinance concernés par ce rapport ont pour ce ratio une valeur en dessous de 60%.



Comme le montre si bien ce graphe, les coûts supportés par les établissements de microfinance en 2012 restent très élevés : quatorze (14) établissements de microfinance ont ce ratio supérieur à 30%.

Des efforts doivent être fournis par les établissements de microfinance, qui ont une valeur très élevée pour ce ratio, pour diminuer leurs frais de gestion de crédit jusque à atteindre les limites raisonnables.

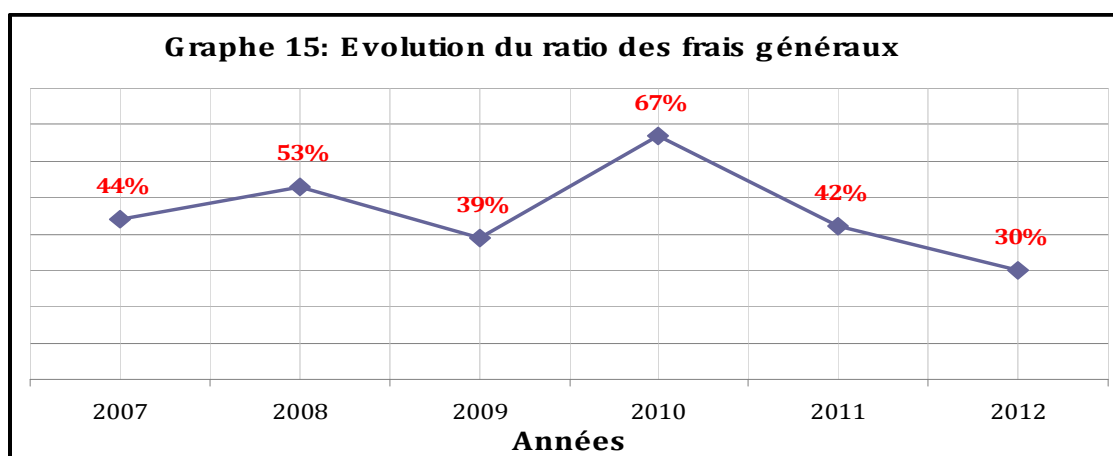
Elles doivent donc bénéficier d'un programme de renforcement des capacités et des subventions tant techniques que financières auprès des partenaires au développement pour pouvoir réduire et maîtriser les charges. Les subventions peuvent passer par des appuis dans l'acquisition de moyens logistiques qui leur reviennent trop chers. **En effet, plus ce ratio est faible, meilleur est l'efficacité de l'institution.**

## b. Frais généraux rapportés au portefeuille de crédit

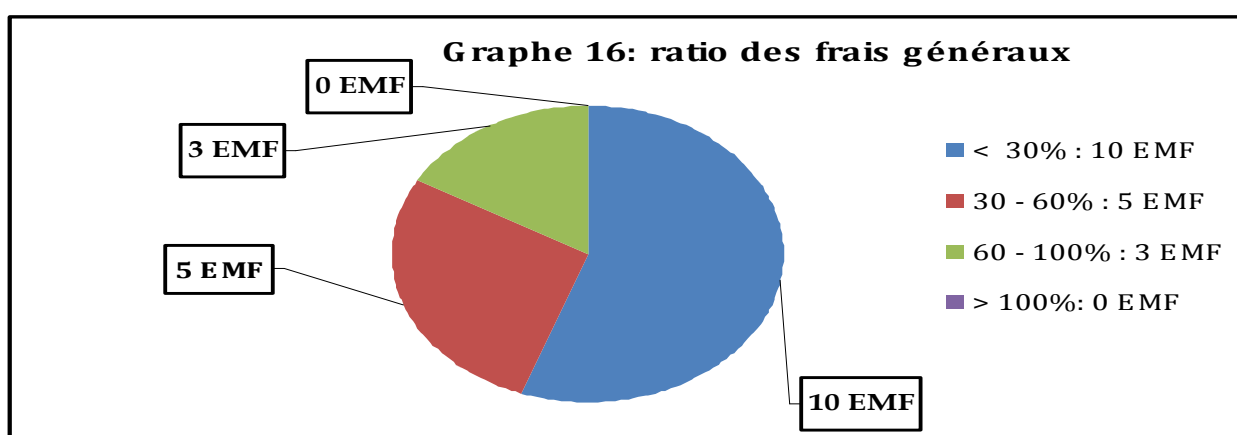
Montant des Frais Généraux / Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits

Il représente le montant moyen des frais généraux (frais administratifs) par franc de crédits accordés.

Ce ratio s'établit en moyenne à 30% en 2012 alors qu'il était de 42% en 2011. Cela veut dire que pour 100 francs burundais de crédit accordés, les frais généraux (services extérieurs, charges du personnel, impôt et taxe,...) engagés pour sa gestion sont de 30 francs burundais.



Ce ratio varie entre 4% et 70% en 2012 alors que la variation était de 4% à 142% en 2011. Il est à signaler que seulement sept (7) sur dix huit (18) établissements de microfinance concernés par ce rapport ont ce ratio des frais généraux supérieur à 30%.



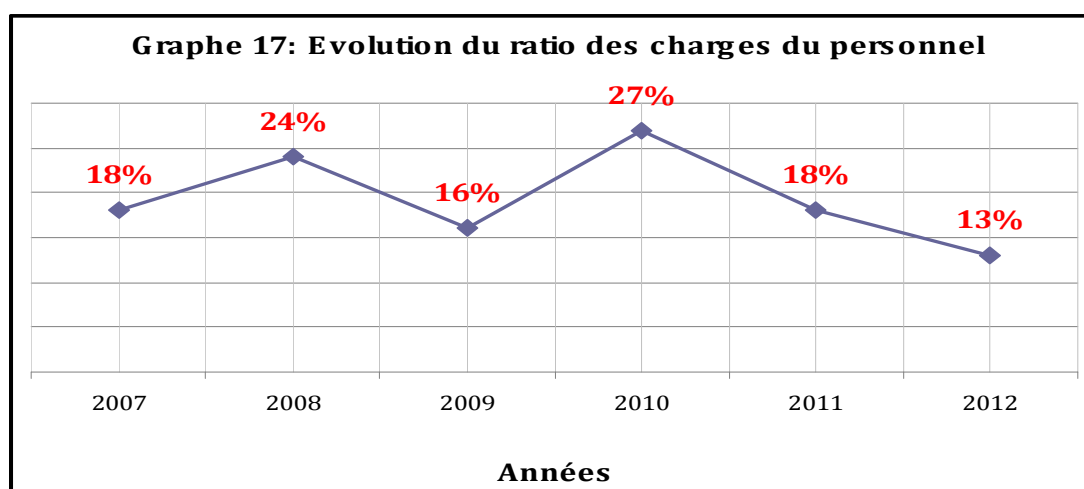
Des efforts doivent être faits par les établissements de microfinance qui ont une valeur élevée pour ce ratio afin de diminuer sensiblement les frais généraux. Cette situation est appelée à changer si les établissements de microfinance veulent être pérennes.

### c. Charges du personnel

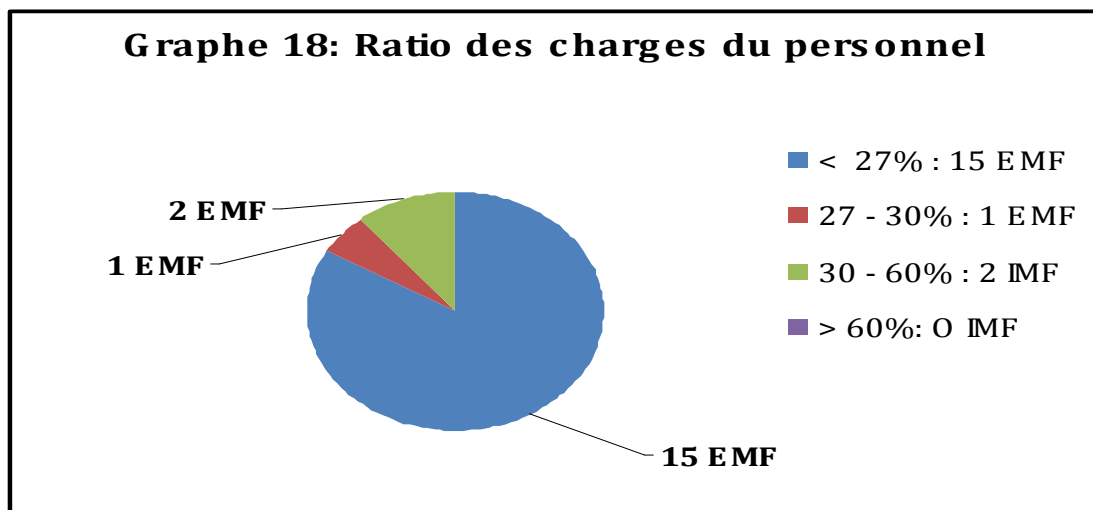
Montant des Charges du Personnel / Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits

C'est le montant moyen des charges du personnel par franc de crédits accordés. Ce ratio cerne la productivité du personnel: plus le ratio est bas, meilleure est la productivité de l'institution.

Comparativement à l'année 2011, ce ratio est en baisse en 2012. Il est estimé à 13% alors qu'il était à 18% en 2011. Cela signifie que, durant l'année 2012, les charges du personnel n'ont représenté que 13% des dépenses de gestion de crédit. Ce taux est un résultat satisfaisant car il est en dessous de la norme internationale 27%.



Néanmoins, au cours de l'année 2012, la situation est différente d'un établissement de microfinance à un autre car ce ratio varie entre 2% et 36%. Il faudrait signaler que seulement trois (3) établissements de microfinance ont ce ratio des charges du personnel supérieur inférieur à 27%, norme internationalement reconnue en microfinance.



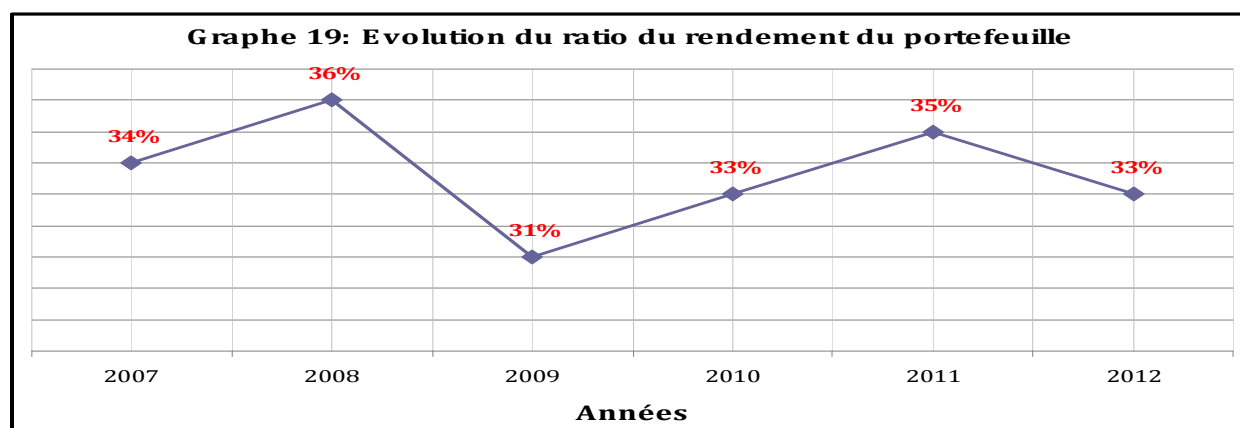
Pour arriver à améliorer continuellement ce ratio, les établissements de microfinance doivent agir plus sur l'augmentation du portefeuille crédit car la diminution des charges du personnel risque de démotiver ce dernier et conduire à la faillite des établissements de microfinance.

#### d. Rendement du portefeuille

Produits financiers / Montant Brut Moyen du Portefeuille de Crédits

Ce ratio mesure la productivité du portefeuille de crédit. Il compare le produit des services de crédit (produits d'intérêts et commissions sur crédit) à la valeur de l'encours moyen de crédits.

Pour cette année 2012, la situation s'est un peu détériorée car le rendement du portefeuille des membres s'établit à 33% alors qu'il était estimé à 35% en 2011: Plus le ratio est grand, meilleur est le rendement du portefeuille.



Pour l'ensemble des membres, ce ratio varie de 1 à 65% en 2012 alors que cette variation était de 10% à 60% en 2011.

Il est recommandé aux établissements de microfinance de travailler très fort pour améliorer ce ratio en augmentant sensiblement les produits et commissions financiers par une offre de services crédits de qualité à la clientèle.

## **2. PRODUCTIVITE**

La productivité mesure l'étendue de la portée par rapport à l'effectif du personnel. Elle donne une idée de la charge de travail effectuée par le personnel. Elle est mesurée à partir de 2 indicateurs: la productivité des agents de crédit et la productivité du personnel.

### **a. Productivité des agents de crédit**

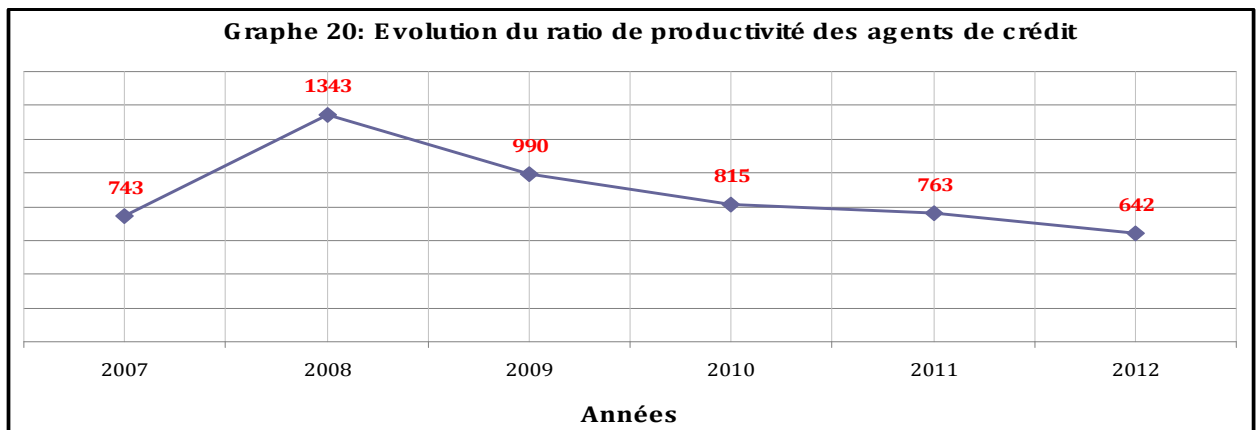
Nombre d'Emprunteurs Actifs / Nombre d'Agents de Crédit
---

Le ratio de productivité des agents de crédit indique la façon dont un établissement de microfinance est parvenu à adapter ses méthodologies et procédures pour mener ses activités de crédit. Il indique le nombre de dossiers de crédit suivis par un seul agent de crédit. La productivité des agents de crédit traduit l'efficacité du personnel affecté à la gestion du crédit.

**Ce ratio est estimé à 642 en 2012 alors qu'il était estimé à 763 en 2011. Cela signifie qu'un seul agent de crédit suit le recouvrement de 642 dossiers de crédit en moyenne.**

Pour l'ensemble des établissements de microfinance, ce ratio varie entre 88 et 2 099.

Les établissements de microfinance qui ont ce ratio très élevé ont des partenaires techniques (notamment les comités des membres, les ministères de tutelle, etc.) qui leur aident dans le travail de demande, d'accord et de recouvrement des crédits. Par conséquent, ces partenaires supportent une partie des frais liés à l'activité crédit. Ces établissements de microfinance sont principalement des fonds de solidarité qui, comme on le sait, ont été créés par et pour les personnes d'une même profession.

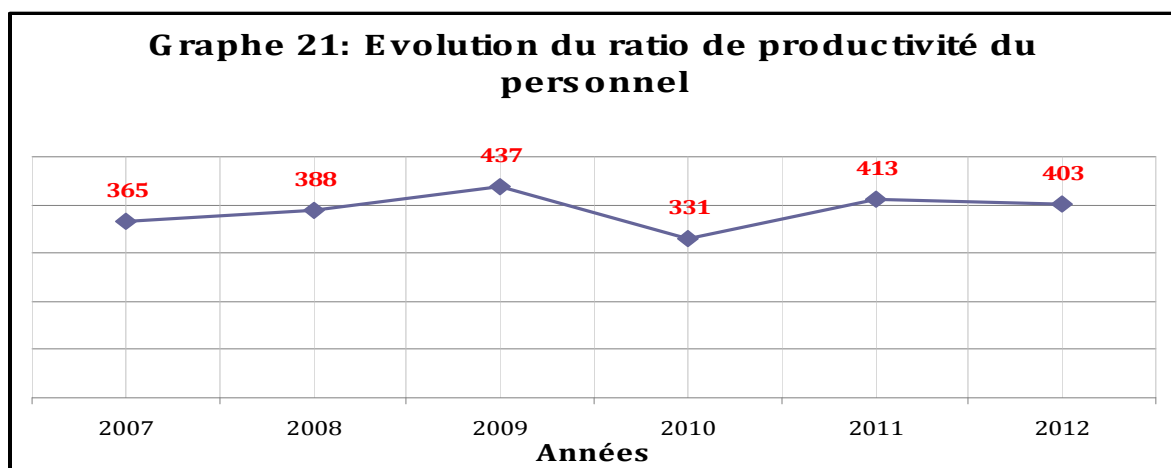


### b. Productivité du personnel

Nombre de Clients Actifs / Nombre d'employés

C'est le nombre de clients actifs rapportés à tout le personnel. Ce ratio fournit une indication sur l'efficacité des employés.

Contrairement à la productivité des agents de crédit qui s'est améliorée en 2011, la productivité du personnel s'est un peu détériorée en 2012 par rapport à l'année 2011. Elle est passée de 413 en 2011 à 403 en 2012. Cela veut dire que, durant l'année 2012, un seul employé a géré 403 clients.



Pour l'ensemble des établissements de microfinance, ce ratio varie de 209 à 833 en 2012.

On remarque qu'aucun établissement de microfinance sur les dix huit (18) qui sont concernées par ce rapport n'a ce ratio inférieur à 118, norme reconnue dans le secteur de la microfinance.

## **IV. GESTION DU BILAN**



La Gestion financière s'emploie à garantir un niveau de liquidité suffisant afin de couvrir les obligations des établissements de microfinance en termes de décaissement des crédits à ses emprunteurs et de remboursement des emprunts à ses créanciers.

En d'autres termes, la gestion du bilan s'intéresse au rendement des actifs financiers de l'établissement, au degré d'adéquation des fonds propres et à l'actif facilement transformable en liquidité.

Même si la gestion financière est une fonction de BackOffice, les décisions dans ce domaine peuvent directement influencer le résultat financier d'un établissement de microfinance.

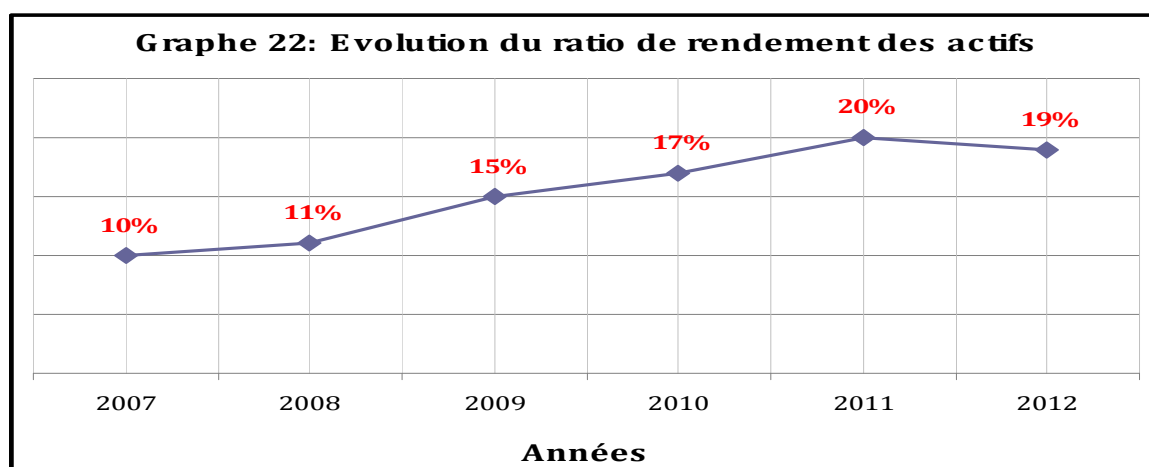
Nous nous appuyeront de trois indicateurs pour évaluer la gestion financière d'un établissement de microfinance: le taux de rendement des actifs productifs, le taux de capitalisation et le ratio de liquidité de l'actif

#### a. Rendement des actifs productifs

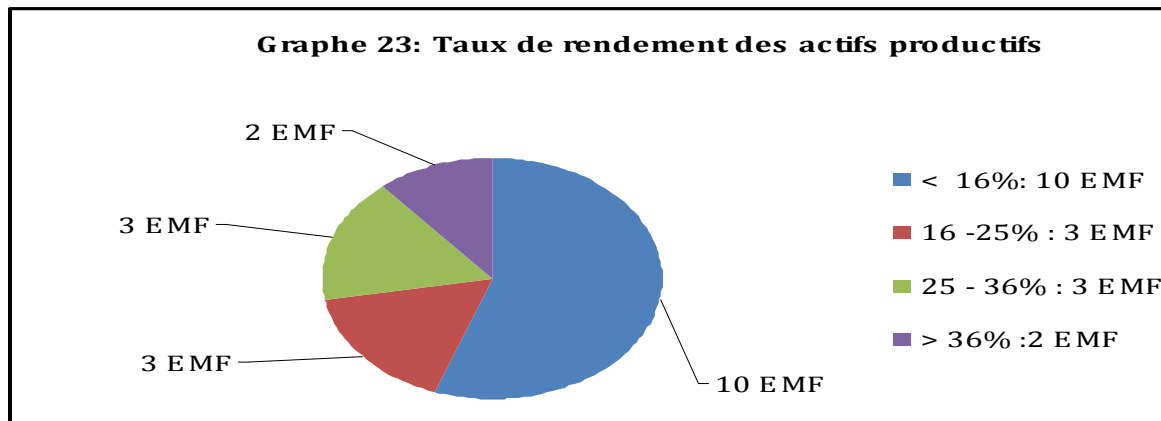
Montant des Intérêts et des Commissions perçus / Montant Moyen des Actifs Productifs

Ce ratio mesure le rendement des actifs financiers (fonds de crédit, dépôt à terme, prêts, placement à terme, immobilisations financières).

**Le taux de rendement des actifs productifs est estimé à 19% en 2012 contre 20% pour l'année 2011. Cela signifie que 100 francs burundais de l'actif productif ont rapporté 19 francs burundais en 2012 contre 20 francs burundais en 2011.**



Les valeurs minimale et maximale sont 12% et 35% pour cet exercice 2011. Il est à noter que six (6) établissements de microfinance ont un taux de rendement des actifs inférieur à 16% (taux d'intérêt moyen des banques commerciales), ce qui montre que les établissements de microfinance burundais n'ont pas encore adoptée une bonne politique de placement des ressources. Ils n'ont pas de compétences avérées en gestion de crédits raison pour laquelle un renforcement des capacités en la matière est plus que nécessaire.

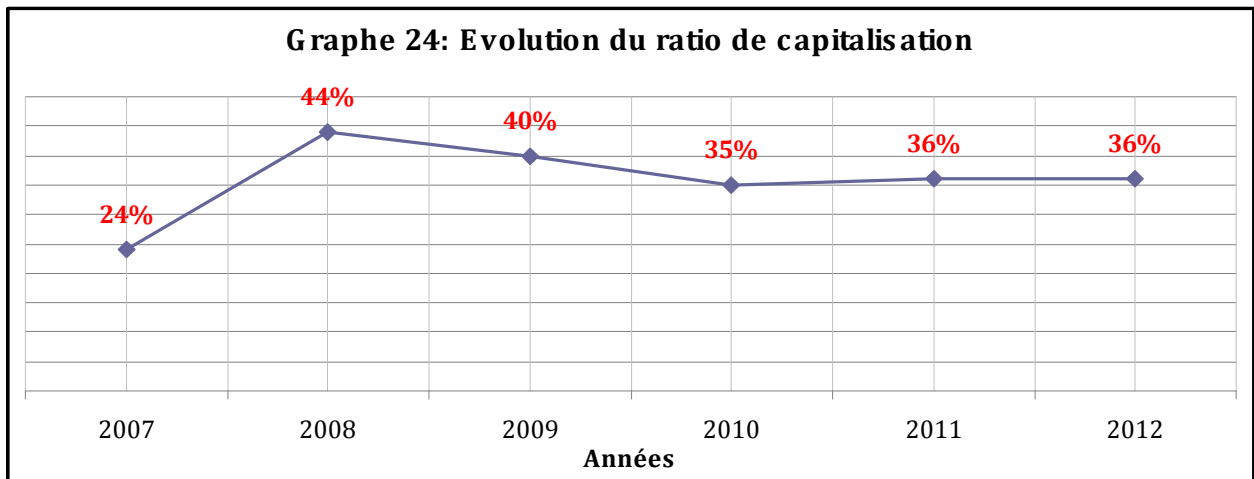


### b. Capitalisation

Montant Total des Fonds Propres de la Période / Montant Total de l'Actif de la Période

Ce ratio renseigne sur le degré d'adéquation des fonds propres par rapport à la taille de l'établissement.

**Durant l'année 2012, le taux de capitalisation est resté de 36 % qu'en 2011 : les établissements de microfinance burundais ont continué de financer en moyenne 36% de leur actif par les fonds propres.**



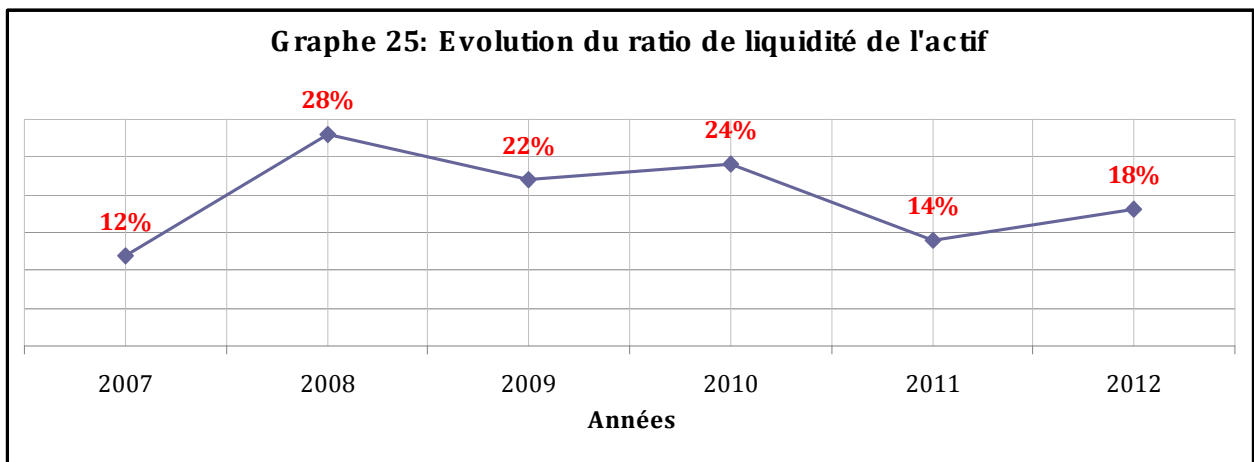
Dans l'ensemble, ce taux varie entre 5% et 85% pour cet exercice 2012 sous étude.

**c. Liquidité de l'actif**

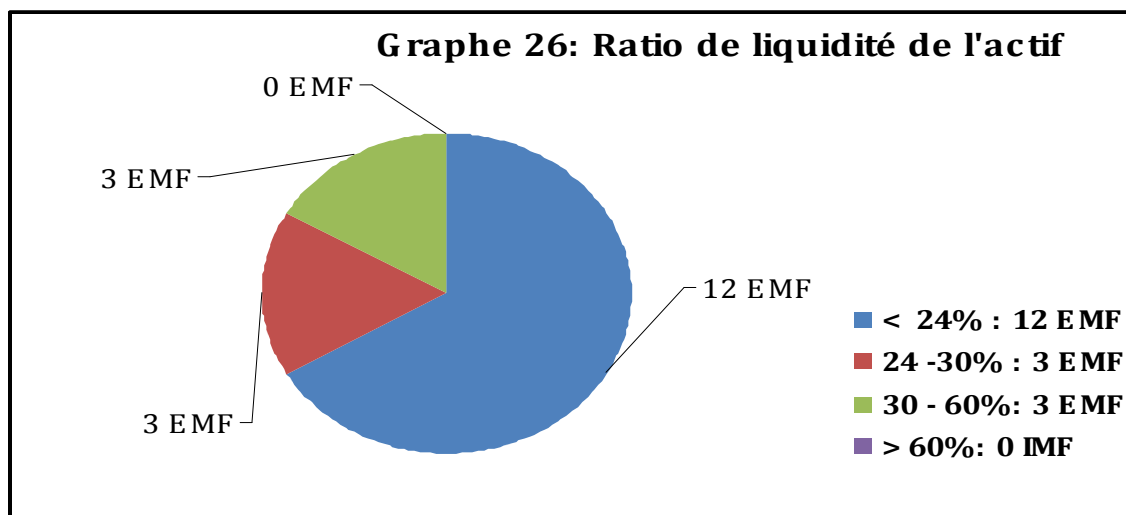
(Disponibilités et comptes courants bancaires + instruments financiers facilement négociables de la période) / Actif total de la période

Ce ratio mesure la proportion de l'actif liquide ou facilement transformable en liquidités. Ce ratio indique les possibilités qu'a un établissement de microfinance de faire face aux besoins urgents de liquidité.

**Ce ratio est estimé à 18% en 2012 alors qu'il était de 14% en 2011 : Ce ratio a connu une amélioration en 2012 par rapport à l'année 2011. En effet, plus ce ratio est élevé, mieux il est.**



Pour l'ensemble des établissements de microfinance, ce ratio varie entre 1% et 58% avec une prédominance d'établissements qui ont ce ratio inférieur à 30%. En effet, quinze (15) établissements de microfinance sur dix huit (18) se retrouvent dans cette catégorie; ce qui n'est pas une meilleure situation pour le secteur.



## **V. NIVEAU DE L'ACTIVITE DE LA MICROFINANCE**

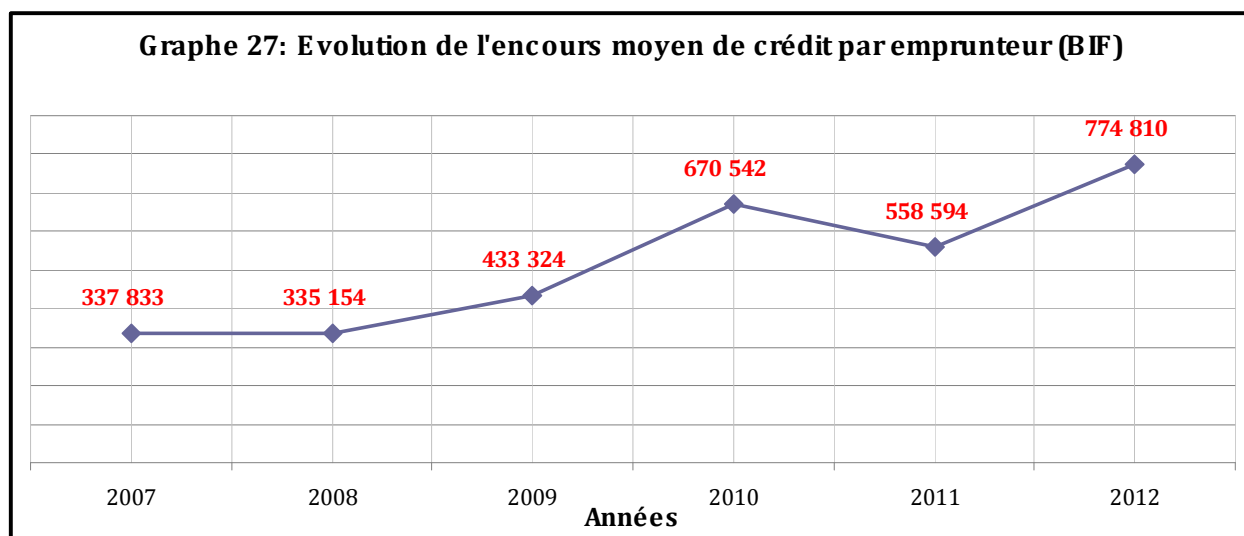
Les indicateurs utilisés pour apprécier le niveau d'activité et la taille des établissements de microfinance sont au nombre de cinq (5): l'encours moyen de crédit par emprunteur, l'encours moyen de crédit, le total du bilan, le montant moyen des crédits décaissés et l'encours de dépôt par déposant.

**a. Encours moyen de crédit par emprunteur**

Total des Encours de Crédits à la fin de la Période / Nombre Total d'Emprunteur à la fin de la Période

L'encours moyen de crédit par emprunteur est le montant moyen des engagements des membres ou bénéficiaires vis-à-vis de l'établissement de microfinance.

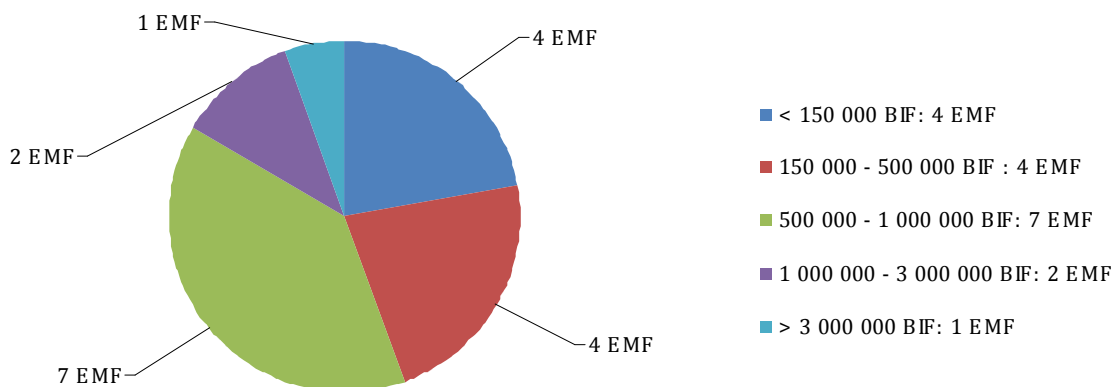
**Ce ratio se situe à 774 810 francs burundais en 2012 alors qu'il était de 558 594 francs burundais en 2011. Les résultats obtenus montrent que les établissements de microfinance accordent des crédits de petits montants, moins d'un million de francs burundais (1 000 000 BIF = environ 650 USD).**



La situation est néanmoins très différente d'un établissement de microfinance à un autre. Pour l'ensemble des établissements de microfinance, ce ratio varie entre 66 747 et 4 248 199 francs burundais en 2011 alors que cette variation se situait entre 81 118 et 1 781 309 francs burundais en 2011.

Quatre (4) établissements de microfinance ont un encours moyen de crédit par emprunteur de moins de cent cinquante (150 000) francs burundais et trois (3) établissements de microfinance ont un encours moyen de crédit par emprunteur qui dépassent un million (1 000 000) de francs burundais.

**Graphe 28: Encours moyen de crédit par emprunteur (BIF)**



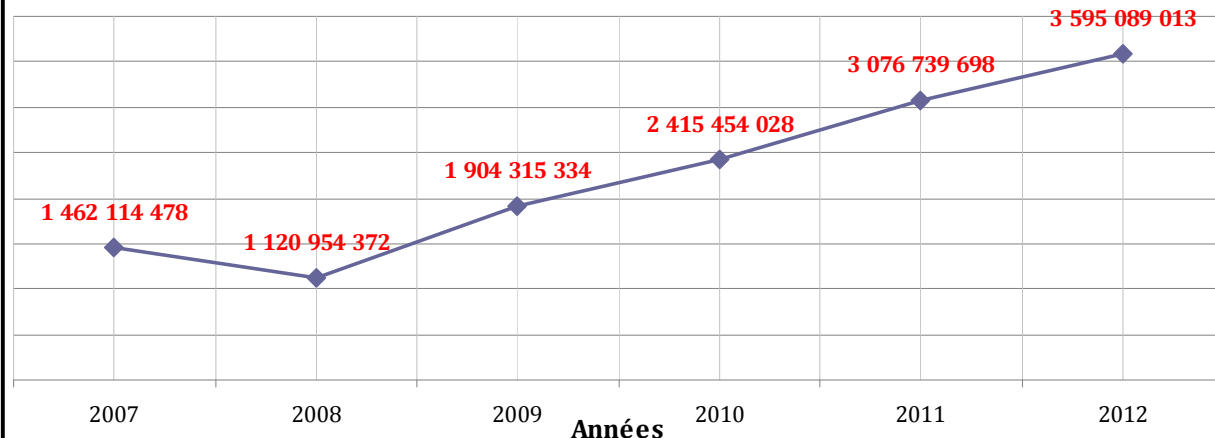
**b. Encours moyen de crédit**

Ce ratio est défini comme la moyenne de l'encours brut de crédit des deux derniers exercices à savoir les exercices 2011 et 2012 de tous les établissements de microfinance. Il représente le solde en capital des crédits qui se trouvent au niveau des emprunteurs mais qui ne sont pas encore remboursés.

Cet indicateur donne une idée sur la taille de l'établissement de microfinance et du volume de ses activités.

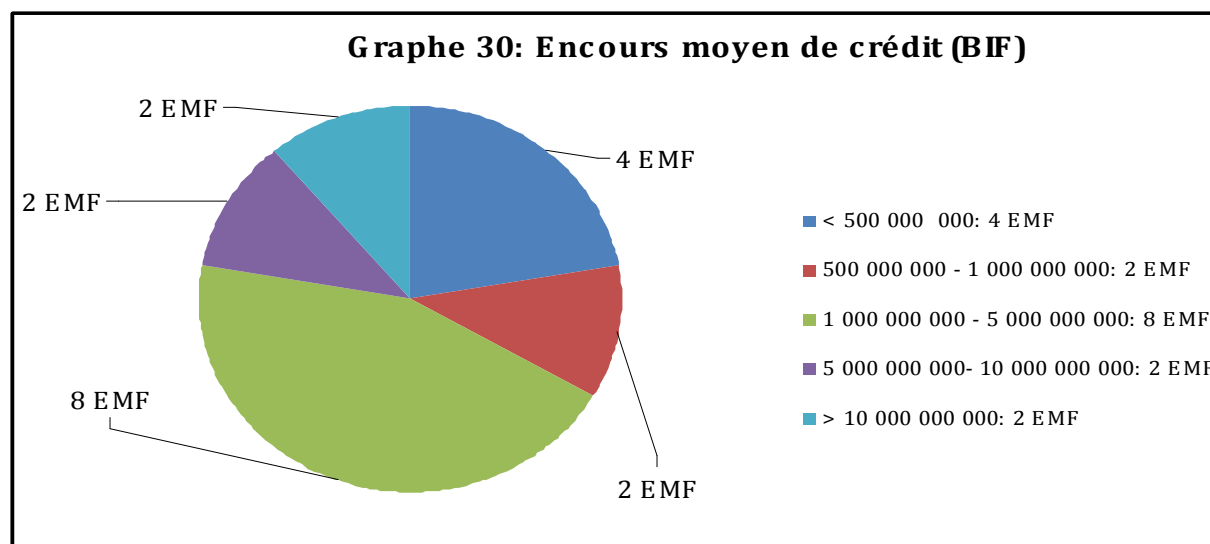
La taille et le volume des activités des établissements de microfinance ont augmenté en 2012 par rapport à l'année 2011 car l'encours moyen des crédits est passé de 3 076 739 698 francs burundais à 3 595 089 013 francs burundais.

**Graphe 29: Evolution de l'encours moyen de crédit (BIF)**



Comme le montre bien ce graphe, la taille et le volume des activités des établissements de microfinance ont continuellement augmenté depuis 2008 à 2012.

La situation est différente d'un établissement de microfinance à un autre. Cet indicateur varie dans la fourchette de 217 391 091 à 19 914 771 796 francs burundais en 2012. Il transparaît clairement que les établissements de microfinance du Burundi contribuent de façon significative au financement de l'économie nationale.



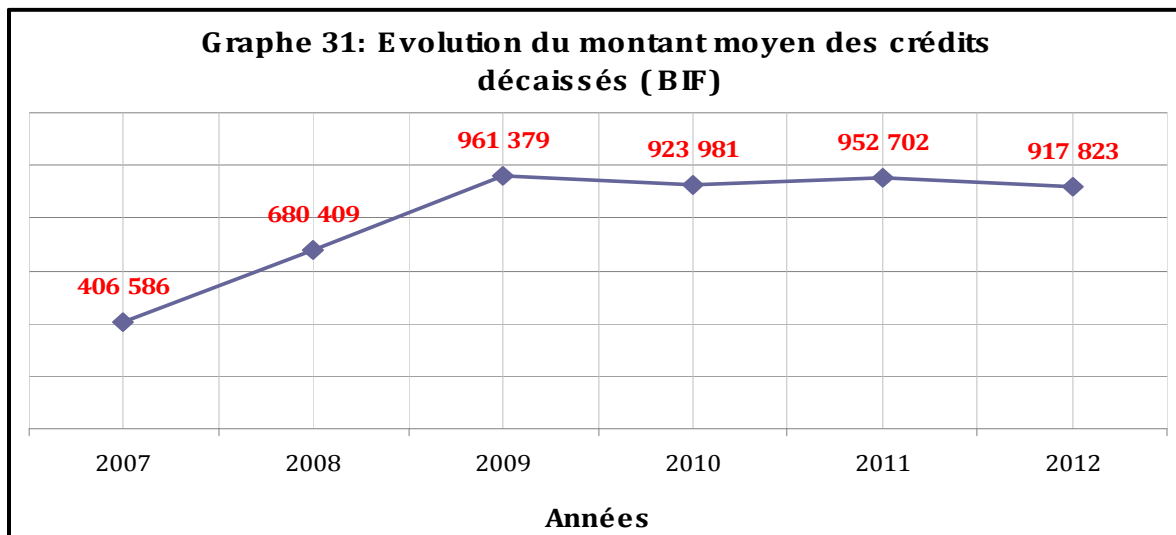
### c. Montant moyen des crédits décaissés

Montant Total des Crédits Décaissés / Nombre Total des Crédits Décaissés

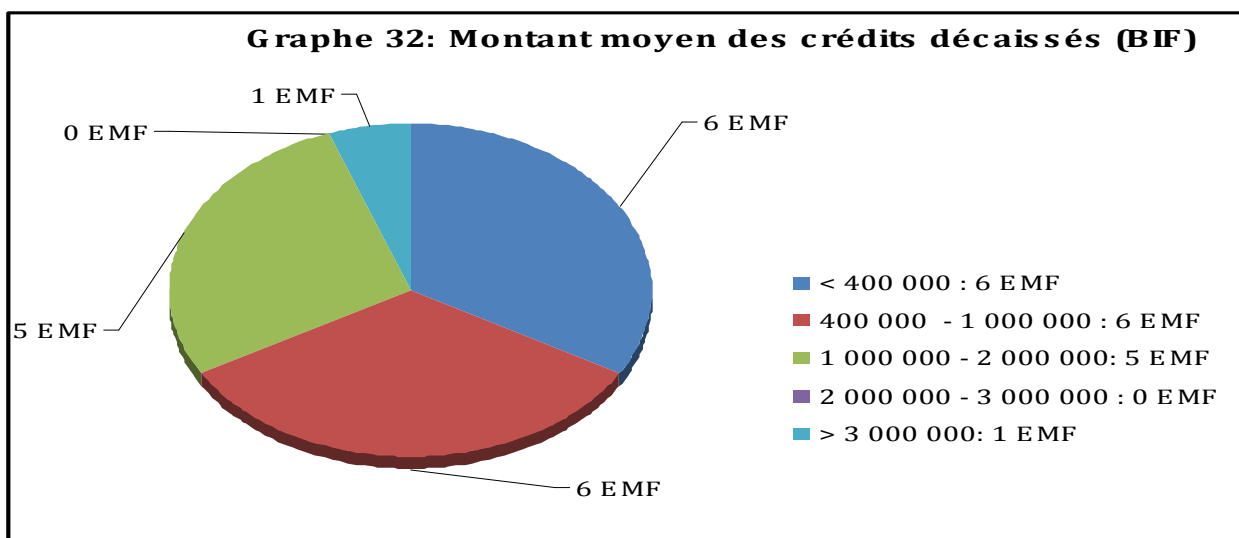
Cet indicateur indique le montant moyen des risques pris par l'établissement de microfinance sur un membre ou bénéficiaire au cours de la période.

**Le montant moyen des crédits décaissés a légèrement diminué en 2012 par rapport à l'année 2011 car il est passé de 952 702 francs burundais à 917 823 francs burundais. On peut conclure que nos établissements de microfinance ne prennent pas de risques démesurés sur un membre ou bénéficiaire.**





Néanmoins, la situation est variable d'un établissement de microfinance à un autre. Cet indicateur varie entre 195 851 à 3 773 994 francs burundais en 2012 alors qu'il variait entre 127 228 et 3 058 611 francs burundais en 2011.

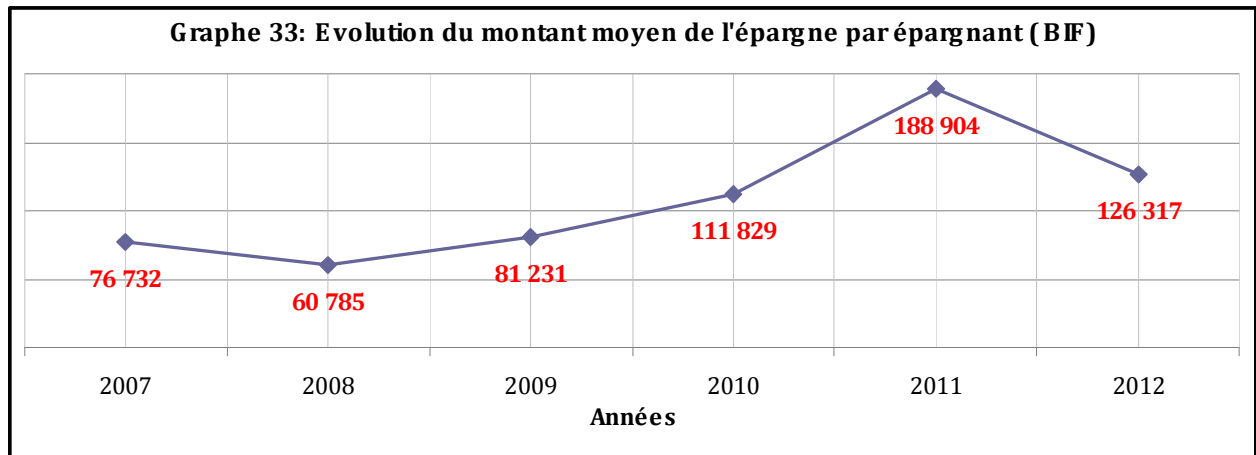


#### d. Montant moyen de l'épargne par épargnant

$$\text{Montant Total des dépôts à la fin de la période} / \text{Nombre d'épargnants à la fin de la période}$$

Ce ratio représente le montant moyen des engagements de l'établissement de microfinance vis-à-vis de ses membres ou bénéficiaires.

Ce ratio se situe à 126 317 francs burundais en 2012 alors qu'il était estimé à 188 904 francs burundais en 2011.



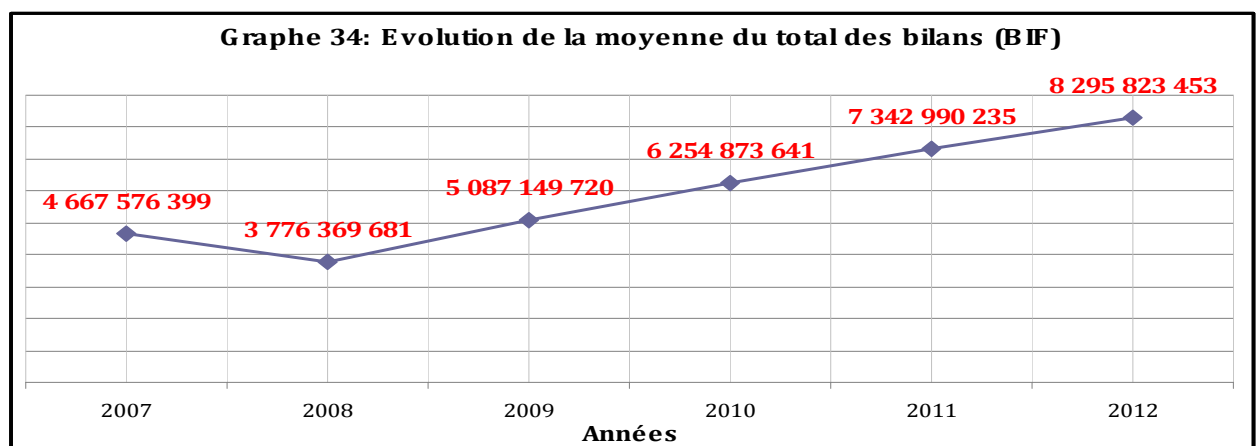
Le montant moyen de l'épargne par épargnant oscille entre 17 653 et 571 728 francs burundais durant l'exercice 2012.

#### e. Moyenne du total du bilan

Ce ratio indique le montant total de l'actif ou du passif du bilan. Pour l'ensemble du secteur, on utilise la moyenne du cumul des bilans. Le total du bilan renseigne sur la surface financière et donne une idée sur la taille de l'établissement de microfinance.

Le total des actifs des dix huit (18) établissements de microfinance est de 149 324 822 151 BIF.

La moyenne du total du bilan est de 8 295 823 453 francs burundais en 2012 alors qu'il se situait à 7 342 990 235 francs burundais en 2011. Les résultats montrent que la surface financière des établissements de microfinance s'accroît d'une année à une autre, ce qui est une bonne chose.

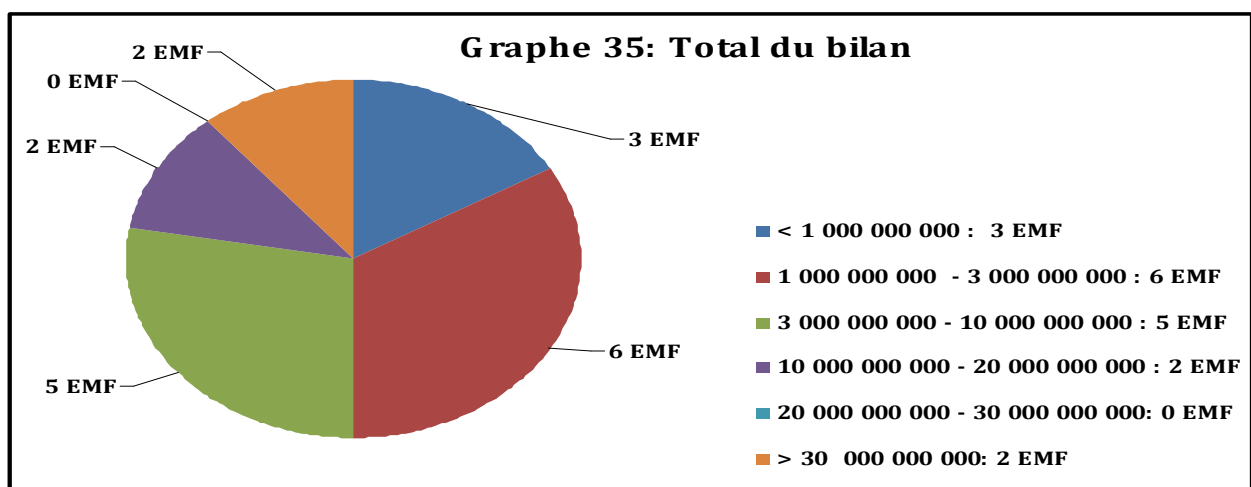


A partir de ce graphe, l'on remarque que la moyenne du total des bilans n'a cessé d'augmenter depuis 2008.

Néanmoins, la situation est différente d'un établissement de microfinance à un autre et dépend dans la plupart des cas de l'âge et du volume d'activités de chaque établissement.

En effet, ce ratio oscille entre 452 416 769 et 48 146 133 050 francs burundais pour l'année 2012 alors qu'il se situait entre 301 844 433 et 39 680 602 962 francs burundais en 2011.

L'on remarque qu'il y a une très grande variabilité du total du bilan entre les établissements de microfinance membres du RIM.



Ce graphe nous montre clairement que quatorze (14) établissements de microfinance sur les dix huit (18) sont de petites tailles: Leur total de bilan est inférieur à dix milliards (10 000 000) de francs burundais soit environ 6 000 000 USD.

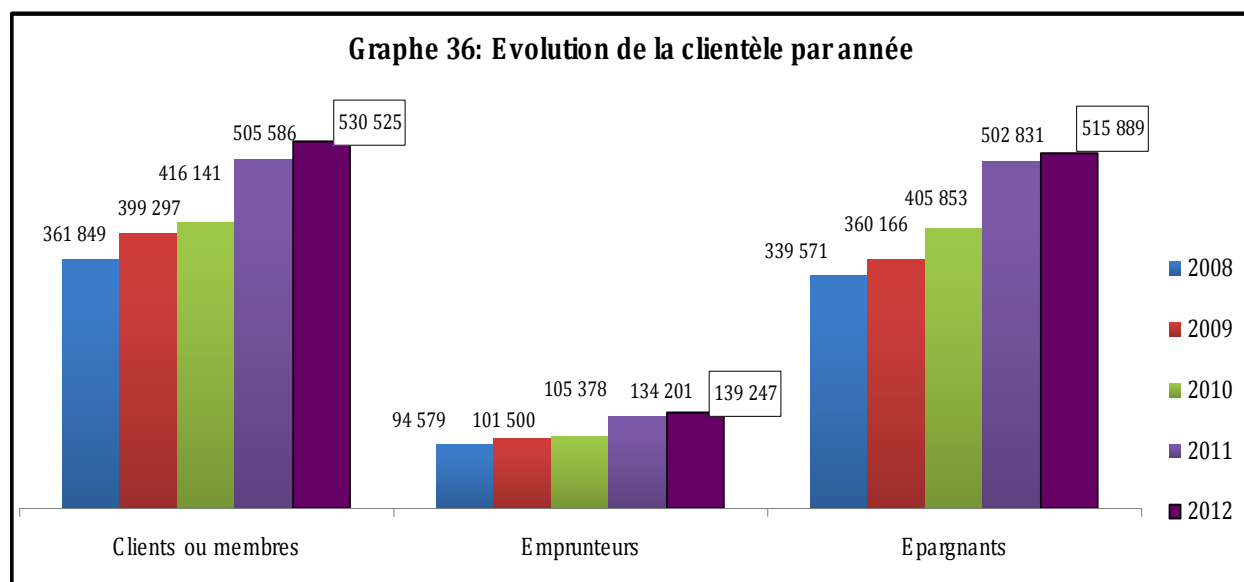
Cela fait ressortir que, parmi les membres du RIM, l'on retrouve des grands, moyens et petits établissements de microfinance; ce qui fait la richesse et la force du RIM.

Il faudrait néanmoins souligné que la grandeur du total du bilan ne renseigne absolument pas grand chose sur le degré de vulnérabilité de l'institution: un grand établissement de microfinance peut se retrouver plus fragile qu'un petit établissement de microfinance.

## **VI. INDICATEURS DE PORTEE**

## a. La clientèle

Les établissements de microfinance faisant l'objet du présent rapport, soit dix huit (18) membres du RIM, ont touché environ 530 525 clients parmi lesquels on retrouve 139 247 emprunteurs et 515 889 épargnants.



Comme le montre bien ce graphe, les établissements de microfinance membres du RIM ont augmenté continuellement leur portée depuis 2008.

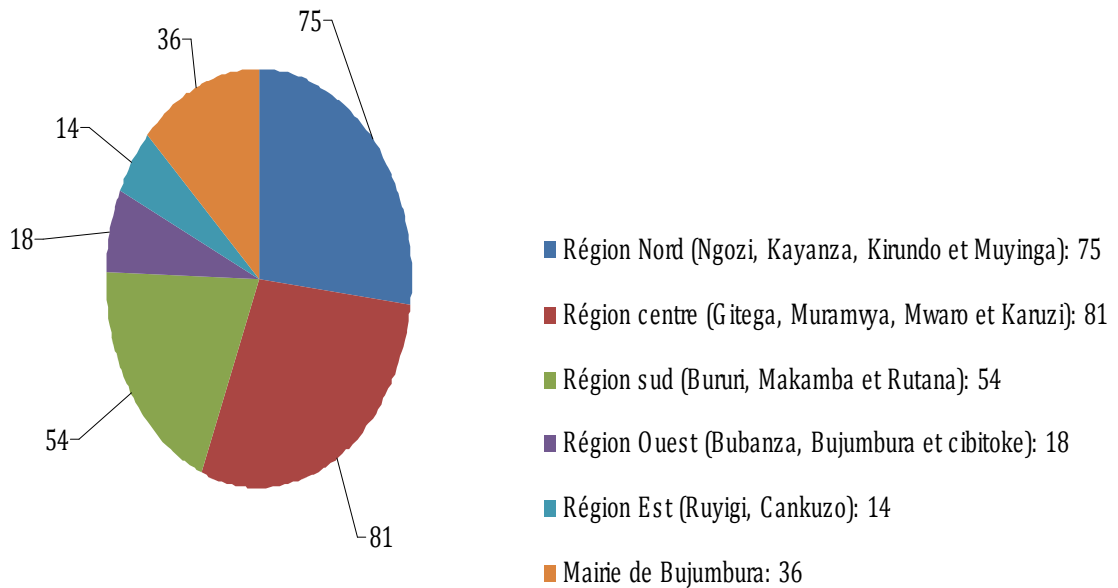
Cette performance pourrait s'expliquer en partie grâce aux appuis techniques et financiers dont ont bénéficié les acteurs du secteur de la microfinance au Burundi de la part des différents partenaires.

## b. Points de service

Les dix huit (18) établissements de microfinance faisant l'objet du présent rapport disposent de 278 points de service fonctionnels au 31 décembre 2012.

Toutes les provinces du pays sont desservies en points de services microfinanciers, certes répartis de façon inégale. Quant à la répartition des points de services microfinanciers par commune, seules vingt (20) communes dont neuf (9) qui sont de la province Bujumbura ne disposent d'aucun point de services microfinanciers.

**Graphe 37: Répartition des points de service**

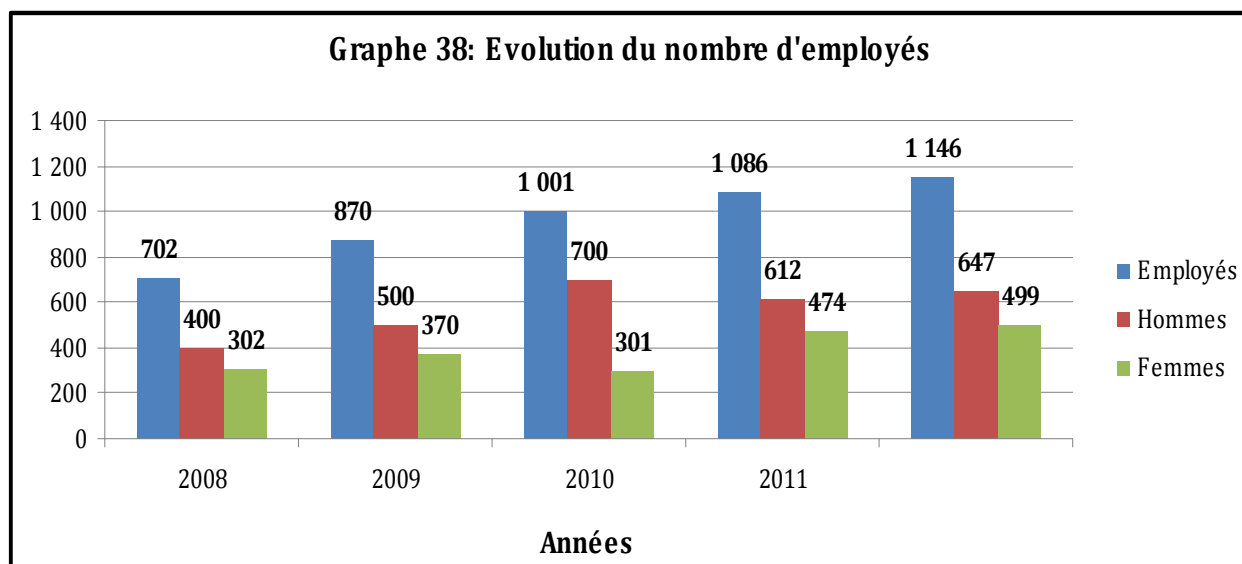


A partir de ce graphe, l'on remarque que toutes les régions du pays ne sont pas desservies en services microfinanciers de la même façon :

- Les provinces du nord (Ngozi, Kayanza, Kirundo et Muyinga) regorgent 75 points de service appartenant à six (6) établissements de microfinance.
- Les quatre provinces de la région Centre (Gitega, Muramvya, Mwaro et Karuzi) regorgent 81 points de service. Dans cette région, huit (8) établissements de microfinance y opèrent.
- La région Sud qui comprend les provinces de Bururi, Makamba et Rutana dispose de 54 points de service appartenant à huit (7) établissements de microfinance.
- La région Ouest qui comprend les provinces Bubanza, Bujumbura et Cibitoke dispose de 17 points de service appartenant à cinq (5) établissements de microfinance.
- La région Est qui comprend les provinces Ruyigi et Cankuzo dispose de 14 points de service microfinanciers.
- La Mairie de Bujumbura compte trente neuf (39) points de services microfinanciers appartenant à quatorze (14) établissements de microfinance. A l'exception de la FENACOBU, les treize (13) autres établissements de microfinance ont leur siège social en Mairie de Bujumbura.

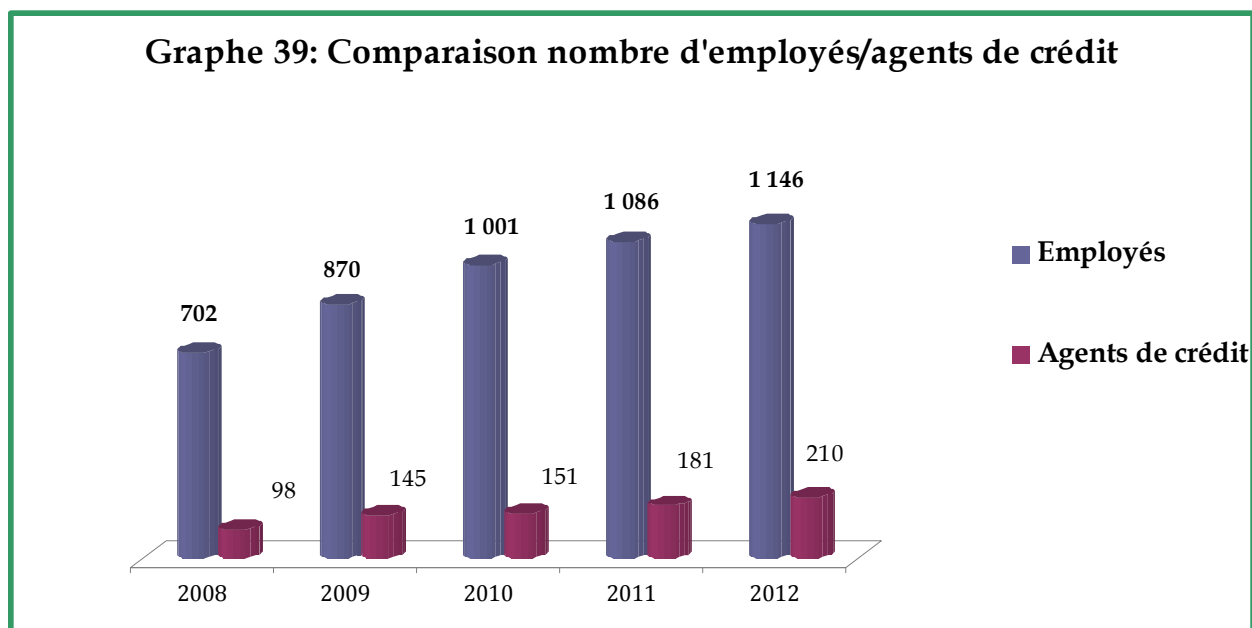
### c. Nombre d'employés

Les dix huit (18) établissements de microfinance emploient 1 146 personnes parmi lesquels l'on retrouve 647 hommes et 499 femmes.



### d. Nombre d'agents de crédit

Le nombre d'agents de crédit a augmenté de 2011 à 2012 car il est passé de 181 à 1210.



Comme l'on peut le constater à partir de ce graphe, la majorité du personnel des dix huit (18) établissements de microfinance est administrative, par conséquent non productive.

Pour l'année 2012, les établissements de microfinance utilisent un personnel permanent égal à 1146 dont 936 employés administratifs contre 210 agents de crédit pour suivre 139 247 prêts en cours.

Cela explique en partie la croissance des charges d'exploitation plus que proportionnelle à celle des produits d'exploitation.

#### e. Activités autres que l'épargne et le crédit

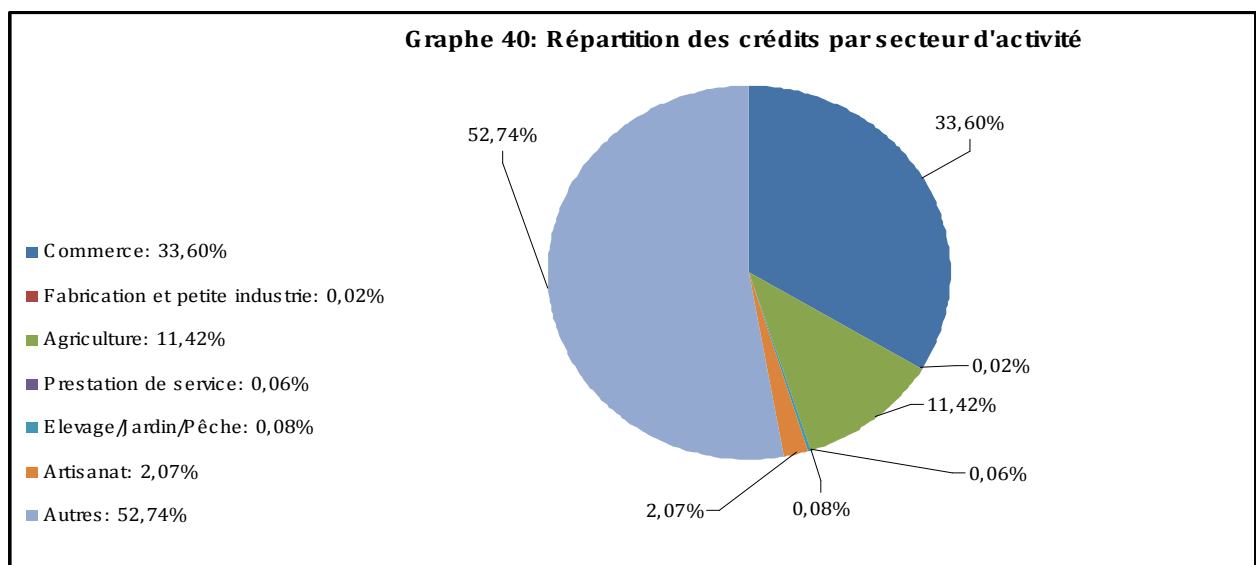
En général, en dehors de l'épargne et du crédit, les établissements de microfinance ne se livrent pas à d'autres activités; sauf quelques uns, qui ont initié des activités de virement des salaires, de virement de pensions des agents retraités de l'Etat, de l'éducation financière, etc. Même ces services sont accordés à leurs membres.

#### f. Répartition des crédits par secteur d'activités

Les différents secteurs d'activités retenus dans ce rapport sont: commerce, fabrication et petite industrie, agriculture, prestation de service, élevage/jardin/ pêche, artisanat et autres.

La répartition des crédits par secteur d'activités donne une idée de comment le secteur de la microfinance participe dans la promotion de la croissance économique du pays. Elle donne aussi une idée sur les secteurs d'activité prometteurs dans l'ensemble et pour chaque établissement de microfinance.

Durant l'année 2012, les dix sept (18) membres du RIM ont accordé des crédits d'une valeur de 68 519 384 659 francs burundais. La répartition des crédits par secteur d'activités donne le graphe suivant :





Comme le montre clairement le précédent graphique, les établissements de microfinance ont financé des secteurs diversifiés mais dans des proportions variables.

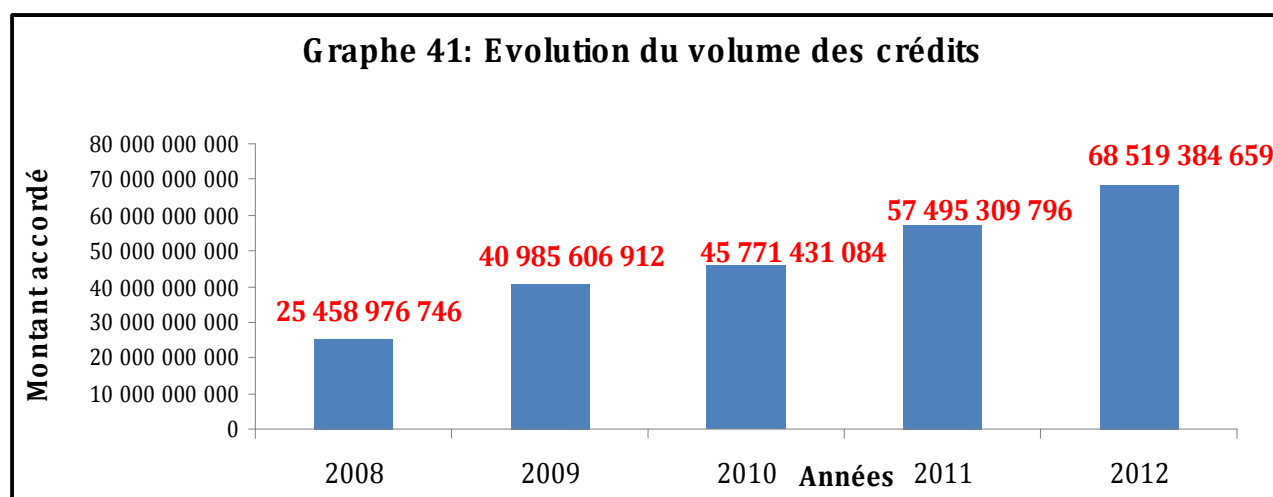
Ainsi, plus de 33,60% du montant des crédits accordés par les dix huit (18) membres du RIM sont allés dans le commerce. La deuxième destination des crédits accordés a été l'agriculture à hauteur de 11,42%.

La partie « autres », qui représente 52,74% du montant total des crédits accordés, concerne en grande proportion les crédits, découverts et frais d'urgence accordés principalement aux salariés. Dans la plupart des cas, ils ne sont pas tenus de spécifier l'activité à financer afin de pouvoir bénéficier des concours financiers car leur moyen de remboursement est le salaire. Le remboursement s'opère par virement permanent d'une partie de leur salaire.

#### **g. Volume des crédits**

Au total, les dix huit (18) établissements de microfinance concernés par ce rapport ont déboursé des crédits d'une valeur de 68 519 384 659 francs burundais en 2012 alors qu'ils avaient accordés de crédits d'une valeur de 57 495 309 796 francs burundais en 2011.

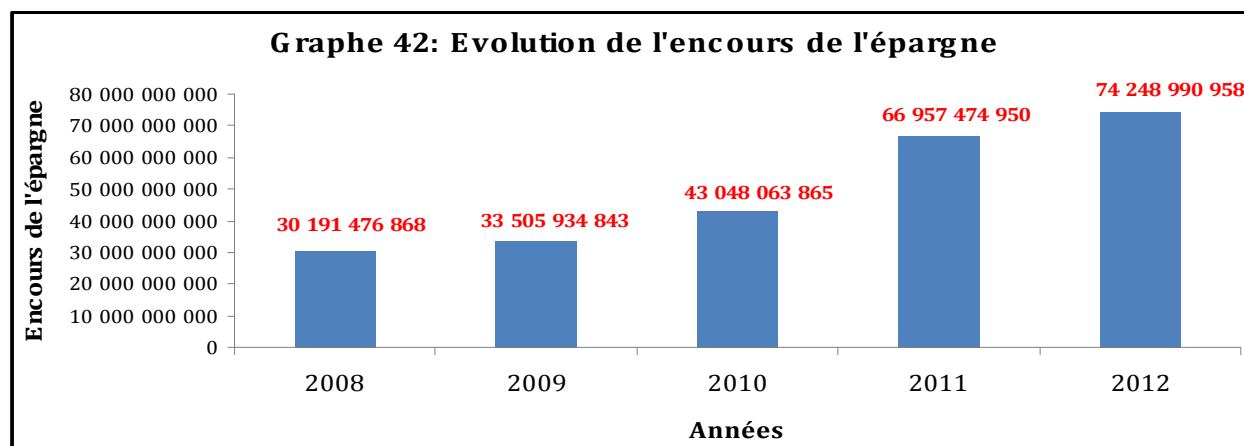
**Deux (2) établissements de microfinance ont donné 43% des 68 519 384 659 francs burundais accordés comme crédits par le secteur de la microfinance en 2012. Six (6) établissements de microfinance totalisent à eux seuls 78% des crédits accordés en 2012.**



#### **h. Evolution du volume de l'épargne**

Au total, l'ensemble des seize (16) établissements de microfinance autorisés à collecter l'épargne par la Banque de la République du Burundi ont un encours d'épargne de 74 248 990 958 francs burundais au 31 décembre 2012.

Deux (2) établissements de microfinance disposent de à eux seuls 63% de l'encours de l'épargne tandis que les six (6) gros établissements de microfinance collectent 91% de l'épargne au 31 décembre 2012.



Il faudrait signaler que, sur les dix huit (18) établissements de microfinance, deux (2) d'entre eux sont des programmes de microcrédit. Par conséquent, ils n'ont pas l'autorisation de collecter de l'épargne. Bien qu'ils soient autorisés à collecter l'épargne du public, les fonds de solidarité comme le FSTE, le FSTS et le FSCJ collectent uniquement les parts sociales et l'épargne obligatoire de leurs membres par retenu à la source opéré par les agents de la fonction publique.

**ANNEXE: Indicateurs de rentabilité des établissements de microfinance**

EMF	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
<b>INDICATEURS DE RENTABILITE</b>																		
<b>Rentabilité des fonds propres</b>	9%	-27%	19%	-8%	5%	-11%	11%	28	14%	20%	27%	11%	13%	14%	-1%	2%	-624%	-
<b>Rendement sur actif</b>	2%	-7%	3%	-6%	2%	-14%	3%	3%	5%	3%	11%	1%	10%	-3%	-1%	2%	-39%	-
<b>Autosuffisance opérationnelle</b>	124%	109%	140%	99%	127%	118%	122%	135%	144%	124%	157%	106%	122%	90%	98%	134%	3%	11
<b>Autosuffisance financière</b>	65%	60%	68%	64%	79%	79%	68%	69%	75%	101%	110%	64%	91%	66%	76%	83%	2%	8
<b>Marge bénéficiaire</b>	12%	-37%	28%	-24%	10%	-30%	16%	26%	30%	19%	19%	4%	17%	14%	-2%	7%	3578%	-
<b>Coefficient d'exploitation</b>	84%	235%	37%	169%	87%	168%	79%	37%	57%	54%	93%	58%	48%	90%	117%	98%	4762%	9

**N.B:** Les lettres A,B,C,etc désignent les établissements de microfinance

